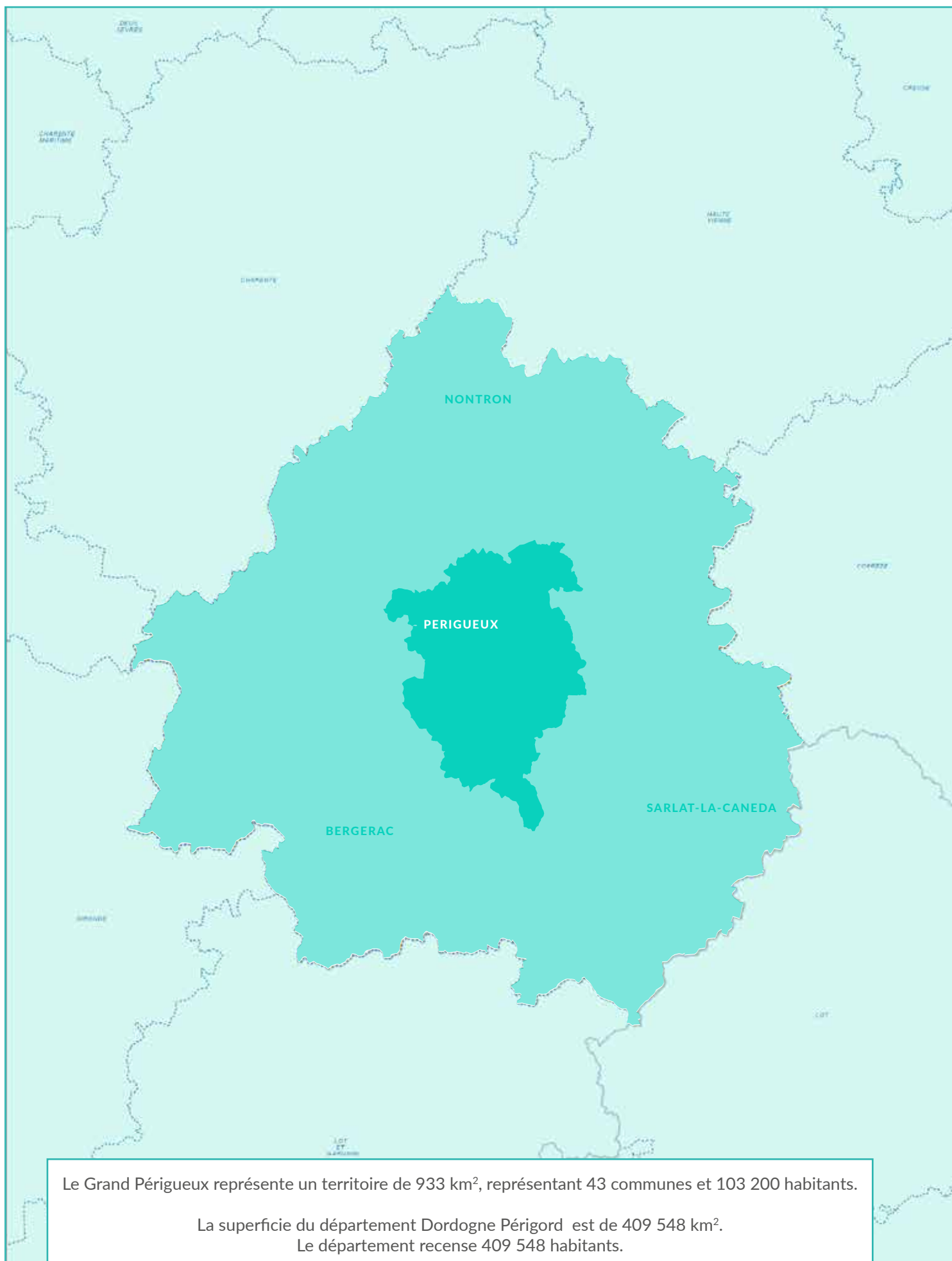




Rapport d'activité 2018



Le Grand Périgueux sur le territoire





Jacques AUZOU

Maire de Boulazac-Isle-Manoire
Président du Grand Périgueux

Le Grand Périgueux a réalisé en 2018 28M€ d'investissements hors dette, correspondant à une augmentation de plus de 50% par rapport à 2017, soit un niveau record jamais atteint en une année pour l'agglomération.

Ce seuil élevé s'explique par un engagement fort du Grand Périgueux en faveur de la mobilité, avec la mise en œuvre du Plan Global de Déplacement, dont le tracé du Bus à Haut Niveau de Service, le Pôle d'Echange Multimodal (PEM), ainsi que la modernisation de l'itinéraire Alternatif Nord et les Parkings-Relais. Toutes ces réalisations vont dans le même sens. Elles témoignent d'une volonté sans précédent de la part des élus, d'encourager et d'inciter les habitants à choisir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

2018 a aussi été marquée par la construction d'équipements publics de dimension communautaire en milieu rural. C'est le cas avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Vergt et le gymnase Nord à Agonac, le gymnase Sud à Saint-Pierre de Chignac, dans un double objectif de solidarité territoriale et de développement du lien social.

Les élus ont aussi agi en faveur de la petite enfance avec le lancement de la crèche Clos Chassaing à Périgueux, dont l'ouverture est prévue au public en septembre 2019. Ils ont également poursuivi le déploiement des bornes enterrées avec la mise en place de 191 points de collecte. 2018 a été marquée par plusieurs opérations exceptionnelles effectuées au niveau de l'assainissement des eaux usées, dont l'opération d'un forage dirigé sous la rivière Isle entre Périgueux et Coulounieix-Chamiers.

Par ailleurs, consciente de l'importance que représente le dynamisme économique pour l'attractivité du territoire, le Grand Périgueux a renforcé, en 2018, son soutien financier aux investissements productifs et générateurs d'emploi. Et le projet ambitieux du Quartier de la gare du Grand Périgueux, qui transformera la ville avec ses 35 000m² d'espaces professionnels dédiés au tertiaire et aux services de proximité, suscite déjà l'intérêt des promoteurs et investisseurs.

Mais dans un contexte financier et fiscal incertain avec la suppression programmée de la taxe d'habitation, le Grand Périgueux a aussi vécu d'importantes restructurations en 2018 comme l'arrêt de la ligne aérienne Périgueux-Paris qui coûtait de plus en plus aux contribuables, la préparation de la fusion des Offices Publics d'Habitat et la nouvelle organisation du réseau Péribus. Nécessaires, elles permettent d'avoir les moyens de conduire des projets de développement inscrits dans le projet de mandat 2015-2020, visant à avoir un service public toujours plus efficace, où chaque euro dépensé est un euro utile.

Le rapport d'activité permet de s'en rendre compte, offrant une évaluation de nos principales actions menées cette année. Elles installent plus que jamais le Grand Périgueux comme un outil de proximité indispensable et incontournable pour garantir le bien vivre ensemble dans la vie quotidienne des habitants.

Sommaire

Budget Détaillé	6
-----------------------	---

Commission 1 : Finances/RH/Travaux/Communication/Système d'Information/Europe & Politique contractuelle/Mutualisation/Prospective intercommunale

Coopération territoriale - Grand Périgueux / Communauté d'Agglomération Bergeracoise	10
Coopération décentralisée - Appel à projet Eau Assainissement	11
Action Cœur de ville	12
Fonds Européens	13
Contrat de Dynamisation Territoriale avec le Conseil Régional	14
Conseil de développement	15
Pôle de Services Mutualisés	16
Mutualisation - Groupements de commande	17
Partenariats sportifs et culturels	18
Suivi	19
La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt	
Itinéraires Alternatifs de contournement	
Les gymnases de secteur	

Commission 2 : Développement économique/Aéroport/Emploi et Insertion professionnelle/Agriculture et Circuits Courts/Enseignement Supérieur

Maison de l'Emploi et Mission Locale	20
Aéroport - Périgueux-Bassillac	21
Parcs d'activités et Quartier d'affaires	22
Acquisition de l'Hôtel de la Beauronne	24
Contrat de Plan Etat-Région - Transformation du Pôle Universitaire	25
Suivi	26
Des aides pour les entreprises	

Commission 3 : Urbanisme/SCOT/Mobilité/Habitat/Numérique/Foncier

Plan Global de Déplacements.....	27
Plan Local d'Urbanisme intercommunale	33
Schéma de Cohérence Territoriale	34
Amélioration de l'Habitat - AMELIA2	35
Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine	36
Renouvellement Urbain de Chamiers	37
Suivi	38
Plan de Couverture numérique	

Commission 4 : Cohésion Sociale

Petite Enfance	39
Enfance	40
Lutte contre les discriminations et prévention délinquance	41
Logement social - Fusion Grand Périgueux Habitat et Dordogne Habitat	42
Suivi	43
Contrat Local de Santé et Atelier Santé Ville	
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	

Commission 5 : Déchets/Eau et Milieux Aquatiques/Agenda 21/Education au Développement Durable/Transition Energétique

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations	44
Assainissement des eaux usées	45
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	46
Suivi	47
Déploiement des bornes pour la collecte de déchets	

Commission 6 : Tourisme/Sites et Equipements/Piscines communautaires/Voie Verte

Piscines	48
Schéma de Développement Touristique	49
Voie Verte	50
Le Maquis de Durestal	51
Base de loisirs de Neufont	52

Les Projets en images	53
------------------------------------	-----------



Le Budget détaillé

Un investissement record et des restructurations

Historique au niveau de son investissement record à hauteur de 28 M€, 2018 est aussi une année marquée par des mesures d'économie inédites et des restructurations importantes.

Des mesures d'économies rendues indispensables

Du fait des baisses successives de DGF entre 2014 et 2017 le Grand Périgueux perd 2,5 M€ de dotations annuelles.

Pour continuer à rester un acteur majeur du développement du territoire (en matière notamment de déplacements, d'équipements et de développement économique) et à mener de nouveaux projets (plan pluriannuel d'investissement de 150 M€ sur 5 ans), le Grand Périgueux a validé, fin 2017, une nouvelle stratégie budgétaire, accompagnée d'un plan d'économies quinquennal, débutant en 2018.

Ces économies se chiffrent à 1,8 M€ en 2018 et comprennent 43 mesures, dont la restructuration du réseau PERIBUS, la réduction drastique des dépenses de communication ou la fin du Salon FODALI (Forum des Innovations en Distribution Alimentaire).

Un niveau d'épargne en augmentation

Grâce à ce plan inédit d'économies, le Grand Périgueux a réussi à redresser de façon significative son taux d'épargne brute, passant de 10.5 en 2017 à 16,5% en 2018, niveau jamais atteint sur les cinq dernières années.

Par ailleurs pour mener à bien ses projets, le Grand Périgueux a eu recours à un emprunt de 11M€, comme en 2017, afin de financer un montant record d'investissements.

Des investissements à hauteur de 28M€

Car le Grand Périgueux a continué d'investir, obtenant même un niveau jamais atteint avec 28M€, soit 50% de plus qu'en 2017.

Plusieurs opérations ont été lancées cette année comme le Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) Avenue du Maréchal Juin et Fénelon (3,4M€), le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) pour 0,8M€ et le Quartier d'Affaires du Grand Périgueux qui transformera la ville avec ses 35000 m² de bureaux dédiés essentiellement aux activités tertiaires, la crèche Clos Chassaing à Périgueux (0,9M€), l'étang de Neufont, future grande base de loisirs en 2020. Par ailleurs, 2018 a vu plusieurs réalisations se terminer. C'est le cas plus particulièrement des gymnases (Nord à Agonac et Sud à Saint-Pierre de Chignac), de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt (1,4M€) et de l'itinéraire Alternatif Nord (1M€). Globalement, le taux de réalisation des investissements prévus pour 2018 se situe à 75%, soit à un seuil relativement élevé. Enfin, le déploiement des bornes enterrées s'est intensifié en 2018, à hauteur de 3,5M€.



Le gymnase nord a été inauguré le 23 mars 2019 par Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux, accompagné des représentants de l'Etat, du Département ainsi que des élus locaux et des responsables des clubs sportifs.

De gauche à droite : Michel Cubertaon, député ; Marie-Belombo, maire de Château-L'Évêque ; Germinal Peiro, Président du Conseil départemental de Dordogne ; Frédéric Perissat, Préfet de Dordogne, Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux, Christelle Boucaud, maire d'Agonac et Stéphane Dobbels, maire de Cornille.

Une stratégie partagée d'aménagement du territoire

Un nouvel horizon territorial s'est aussi dessiné en 2018, faisant ainsi évoluer plusieurs domaines de compétences du Grand Périgueux.

C'est le cas par exemple au niveau du tourisme avec l'approbation fin 2018, du Schéma Intercommunal de Développement Touristique, ou de l'habitat, avec la création amorcée d'une structure politique unique en Dordogne, en faveur du logement social, sous la forme d'un Office Public d'Habitat départemental.

De plus, des partenariats interterritoriaux ont été instaurés en force avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) afin de travailler ensemble sur les grands enjeux territoriaux.



Dans le cadre du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare de Périgueux, d'importants travaux ont été préparés en 2018 et effectués au cours du 1^{er} trimestre 2019, dont la démolition d'une arche de la passerelle de la gare SNCF de Périgueux et les aménagements au pied de cette passerelle.

Une masse salariale en baisse

Des réductions de 5% des effectifs sont prévues à l'horizon 2022. Quatorze postes faisant l'objet de départ n'ont pas été remplacés en 2018 et cela dans l'ensemble des services communautaires.

Par ailleurs, l'exploitation des déchèteries étant confiée au 1^{er} janvier 2019 au SMD3, quatorze agents sont transférés à cette date à ce Syndicat. Ainsi, en 2018, hors transfert de personnels lié à des compétences nouvelles, la masse salariale a baissé de 0,1% et la baisse supplémentaire projetée pour 2019 se situe à 1,2%. Le Grand Périgueux compte un effectif de 548 personnes en 2018.

La Qualité de Vie au Travail

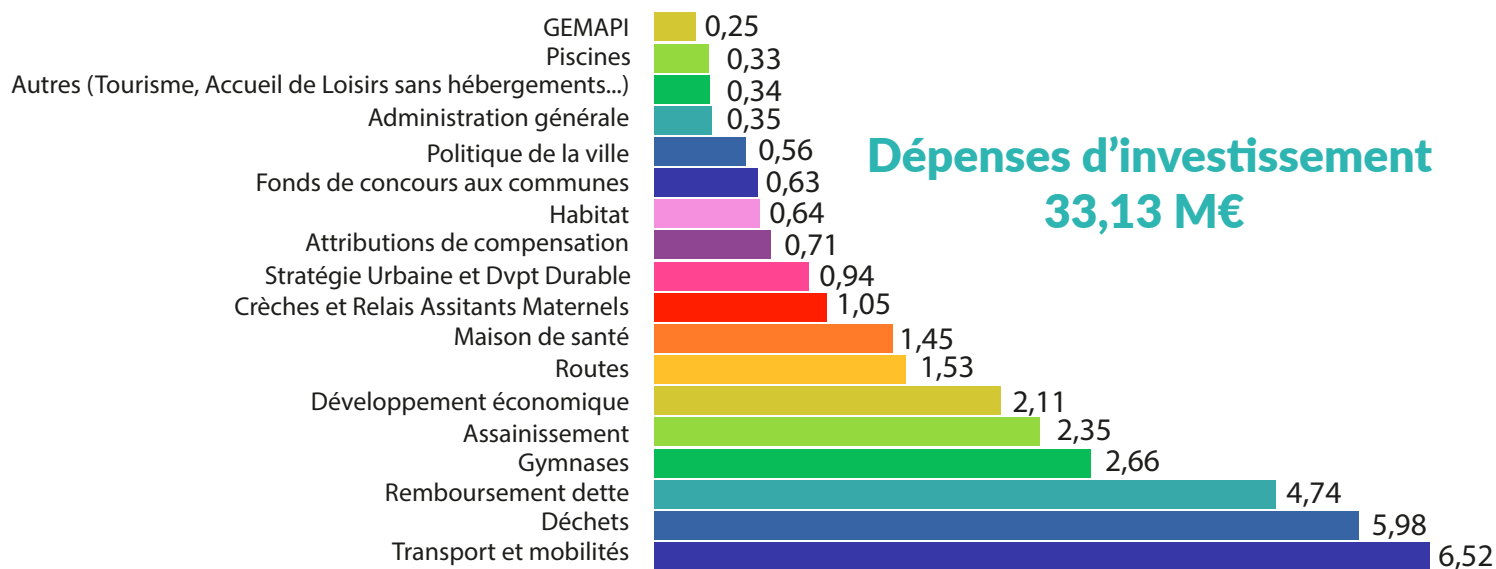
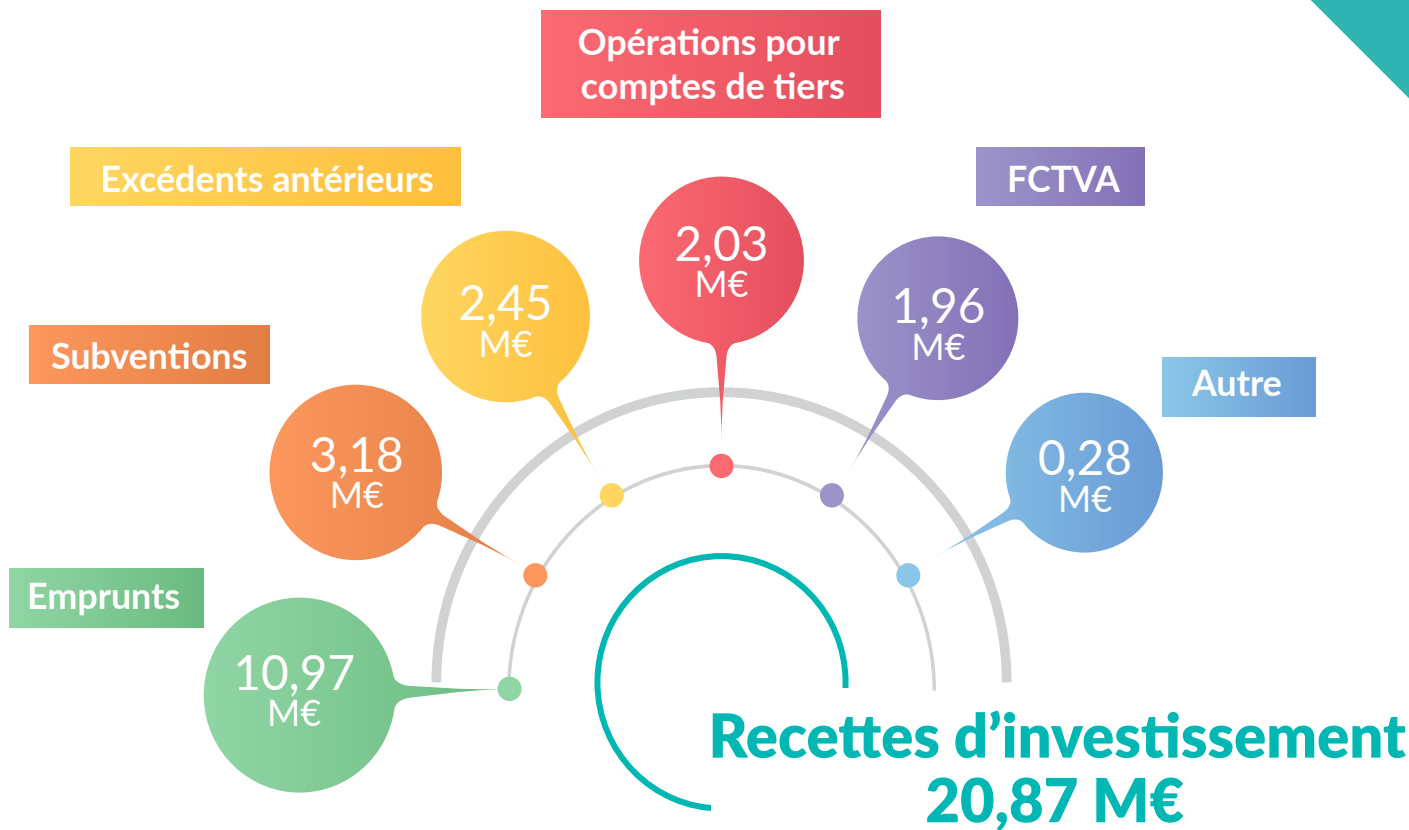
Accompagné par APAVE Conseil, spécialisé dans la maîtrise des risques techniques, humains et environnementaux, le Grand Périgueux s'est engagé, en 2018, dans une démarche volontaire globale d'amélioration de qualité de vie au travail, incluant les risques psychosociaux et la lutte contre les discriminations. Après l'enquête lancée auprès

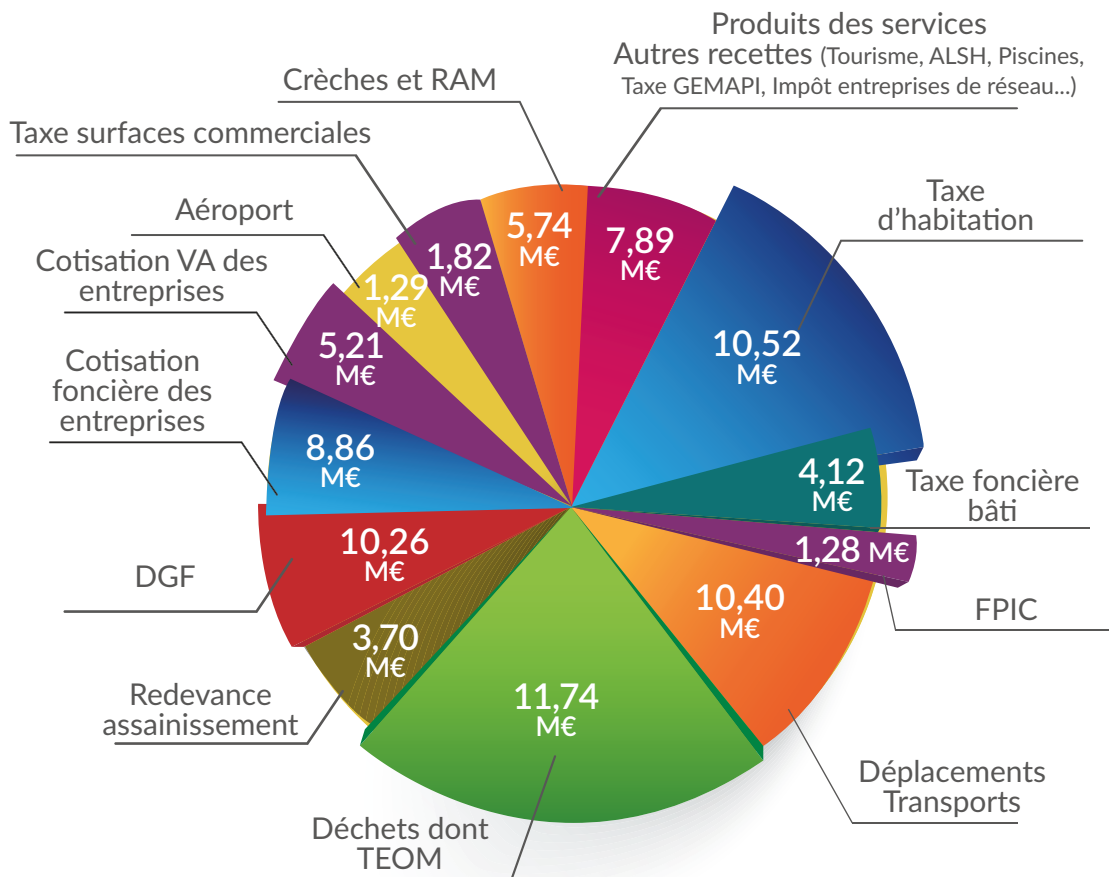
de tous les agents (69% ont répondu), trente entretiens ont été réalisés (groupes agents, encadrement, services). Les priorités, les solutions et moyens à apporter se traduiront lors du Plan d'Actions 2019-2022.

La nécessaire maîtrise des charges externes

Par ailleurs, l'agglomération souhaite instaurer un suivi plus spécifique des établissements publics qui lui sont rattachés (Office du Tourisme, Péribus, CIAS). Le Grand Périgueux s'est doté en 2018 d'un service financier commun qui préfigure la création d'une direction des finances et de l'évaluation courant 2019.

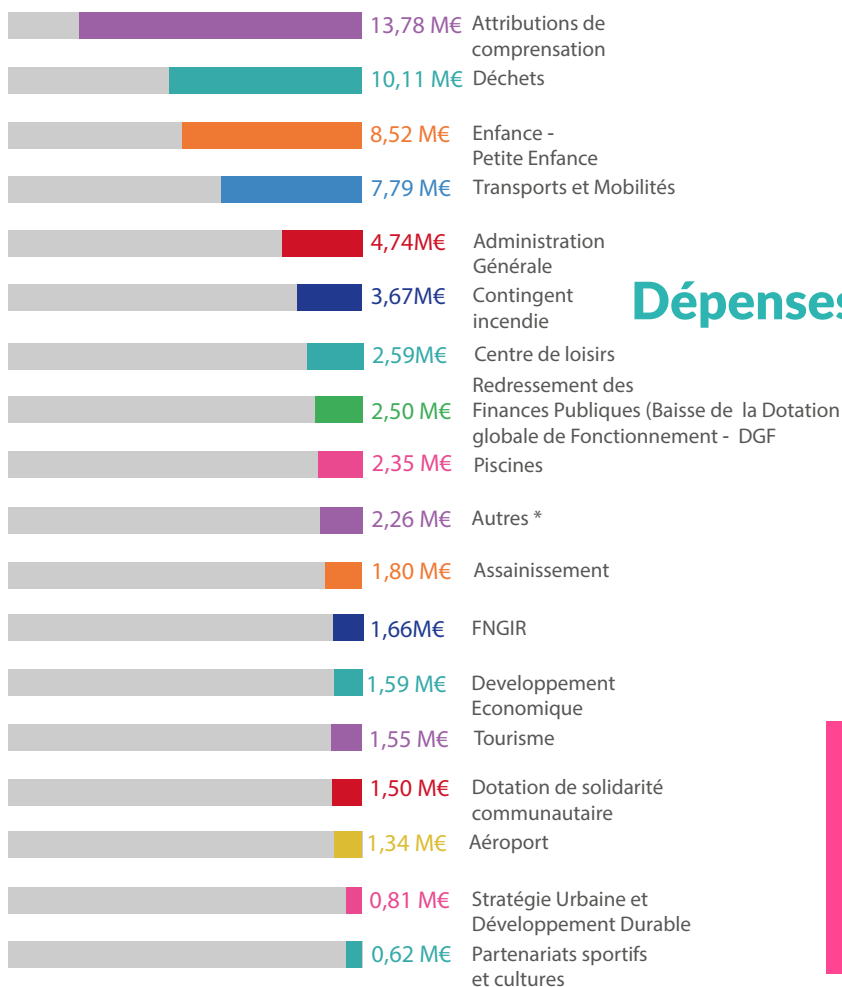
Le Grand Périgueux s'implique davantage au sein d'établissements publics spécialisés comme les syndicats mixtes afin de sécuriser financièrement son intervention au sein de ses structures externes. Cet effort devra être pérennisé.





Recettes de fonctionnement 82,81 M€

Dépenses de fonctionnement 69,17 M€



Capacité de désendettement :
3 ans et 8 mois
au 31 décembre 2018

* Enseignement supérieur, Gens du Voyage, Politique de la Ville, Rivières, Habitat, Routes, PDIPR, Dette, GEMAPI, Communication



Commission 1

Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux et Frédéric Delmarès, Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB)

Coopération territoriale Grand Périgueux / CAB

Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux, et Frédéric Delmarès, Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB), ont signé en décembre 2017 une charte de coopération.

Depuis la mise en œuvre du Nouveau Schéma de Coopération Intercommunale, ces deux territoires sont devenus quasi-frontaliers et leurs périmètres, organisations, compétences et projets, sont comparables en de nombreux points.

Spécificités et complémentarité

Avec ce rapprochement, le Grand Périgueux et la CAB souhaitent bénéficier d'une plus grande visibilité au niveau de la région.

Chaque agglomération préserve ses spécificités mais elles agissent en complémentarité et unies, pour peser davantage sur les décisions à venir.

Des actions de coopération seront menées dans plusieurs domaines :

- Le désenclavement : le Grand Périgueux s'engage pour rénover la ligne Libourne-Bergerac.
- L'Habitat social : constitution d'un organisme unique de logement social en Dordogne.
- Tourisme : mise en place d'une politique commune (accueil

des séminaires, création d'un produit touristique, échange des données entre les Offices de Tourisme).

- Développement économique : travail sur des actions communes (Forum, Salon).
- Rapprochement avec la métropole bordelaise.

Des priorités en commun

En 2018, le Grand Périgueux et la CAB ont travaillé sur plusieurs dossiers :

- L'abattoir de Bergerac, utile pour le Projet Alimentaire Territorial (PAT). La création d'une Société d'Economie Mixte (SEM), permettrait de bénéficier d'avantages fiscaux et d'effectuer des investissements de modernisation.
- La création d'un syndicat mixte départemental de logement social regroupant le Département (49%), les deux agglomérations et ouvert aux communautés de communes (51%) dans l'objectif de disposer d'une capacité de construction de cent logements par an.
- La base de loisirs de Neufont.
La CAB s'associera au Grand Périgueux pour aménager la base de loisirs de Neufont, dont la gratuité d'accès aux usagers a été instaurée cette année.
Coût prévisionnel : 2 M€.
- La promotion touristique et économique à la Maison de la Nouvelle Aquitaine à Paris.
Les deux agglomérations souhaitent utiliser davantage ce lieu d'autant qu'elles participent à son financement et veulent organiser un événement avec des décideurs pour valoriser les territoires.

Ensemble, les deux agglomérations représentent 40% de la population départementale et 50% de l'emploi salarié en Dordogne.

Cette charte n'est que le début d'une démarche de rapprochement et de dialogue avec d'autres intercommunalités et collectivités.





Commission 1

La coopération décentralisée menée par le Grand Périgueux se concrétise avec notamment la construction d'une installation de sanitaire et de réseau d'assainissement d'un centre médico social à Madagascar

Coopération décentralisée Appel à projet Eau Assainissement

Le Grand Périgueux s'est engagé dans un partenariat avec la Province Nord Vietnamienne Lao Cai via un projet de coopération décentralisée.

Afin de partager cette politique d'ouverture à l'international, l'agglomération a lancé deux appels à projets «Solidarité Eau et Assainissement», à destination des établissements scolaires, associations, entreprises.

Appel à projets

Ils sont destinés à valoriser une approche locale du développement international et soutenir le dynamisme de la société civile en répondant à l'un des deux objectifs suivants :

- promouvoir l'accès à l'eau et l'assainissement dans un pays éligible à l'Aide Publique au Développement (APD)
- informer et sensibiliser les citoyens de l'agglomération aux enjeux de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ESCI).

Le Grand Périgueux soutient :

- les projets qui contribuent, à l'échelle locale, à la réduction des inégalités de l'accès à l'eau et l'assainissement dans le monde.
- le développement des initiatives locales (ESCI) pour sensibiliser les habitants du territoire à la problématique de l'accès à l'eau.

Deux campagnes en 2018

Dans le cadre du 1^{er} appel à projets lancé au printemps 2018, 5000 € étaient à répartir entre les candidats.

Sur les cinq dossiers déposés, les deux retenus étaient :

- Solidarité et Amitié France Madagascar (SAFM) pour l'installation de sanitaires et réseau d'assainissement

d'un centre médical, social et éducatif, la construction du bâtiment devant être terminée au printemps 2019.

- Radio Libre en Périgord : des émissions sur la « Communication autour de l'eau, l'assainissement et la coopération internationale » ont été diffusées dans l'année.

Un 2^e appel à projets a été lancé fin 2018, les candidats ayant jusqu'au 1^{er} juin 2019 pour déposer leur dossier. Le montant disponible est toujours de 5000 €.



Dans le cadre de son partenariat avec la province du Lao Cai, le Grand Périgueux va répondre début 2019 à l'appel à projet du Ministère des Affaires Etrangères pour mener à bien une étude de faisabilité et de dimensionnement du système d'épuration de la ville de Bac Ha.



Commission 1

Différentes actions en matière d'économie et d'habitation bénéficieront d'un programme « Action Coeur de Ville »

Action Coeur de ville



Un Plan d'envergure en faveur des villes moyennes a été lancé fin 2017 par l'Etat, pour redynamiser les centres-villes et lutter contre la fracture territoriale.

Le programme « **Action Coeur de Ville** » vise à répondre aux difficultés rencontrées par les villes moyennes, confrontées notamment à la déprise démographique, à la précarisation d'une partie de la population, au déclin du commerce de proximité, au vieillissement du parc de logement.

De nombreux partenaires

Le Grand Périgueux et Périgueux ont déposé un dossier. Celui-ci a été retenu. Périgueux fait partie des 222 villes sélectionnées en mars 2018 par le Comité national de pilotage du Plan Action Coeur de Ville.

Ce programme réunit l'ensemble des partenaires : l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de Dordogne, le Grand Périgueux, Périgueux, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine et Action Logement.



Cinq axes thématiques

Il définit un projet global à travers cinq axes thématiques :

- proposer une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- favoriser un développement économique et commercial équilibré,
- développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions,
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine,
- fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle.

Des actions portées par le Grand Périgueux

En complément des huit actions portées par Périgueux, cinq actions du Grand Périgueux sont inscrites au Programme Coeur de Ville :

- le programme d'amélioration de l'habitat Amélia2,
- le Quartier d'Affaires du Grand Périgueux, avec notamment - le Pôle des Services Mutualisés et Digital Valley,
- le Pôle de l'Economie Sociale Solidaire & des Cultures Urbaines,
- les deux passerelles de liaison (côté Gour de l'Arche ; entre le Pôle de l'Economie Sociale Solidaire et & des Cultures Urbaines et la Filature à Périgueux).

Ce sont des opérations à forte valeur ajoutée en termes d'innovation sociale et économique.

Réunion publique

Le futur Pôle de l'Economie Sociale Solidaire & des Cultures Urbaines comprend un parc urbain intergénérationnel, un centre de ressources et des activités d'économie sociale et solidaire, des équipements dédiés aux cultures urbaines et des infrastructures « de connexion ».

Pour le présenter aux habitants, une réunion publique a été organisée en novembre 2018.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

Fonds Européens

En sa qualité d'organisme intermédiaire pour les fonds européens dédiés à la Nouvelle-Aquitaine, la mission Affaires Européennes a consacré l'année 2018 à la mobilisation des fonds européens sur les opérations structurantes du Grand Périgueux.

Les précisions techniques de ces projets ont permis d'affiner les plans de financement et la possibilité de mobiliser des fonds européens à deux niveaux :

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

L'axe 5 du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) concerne l'axe urbain en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour ce dossier, le comité de sélection des projets piloté par le Grand Périgueux, s'est tenu le 4 avril 2018.

Il a acté la programmation de deux projets :

- les aménagements du Bas-Toulon portés par la Ville de Périgueux (subvention FEDER validée pour 382 500 €),
- l'aménagement du pôle artisanal Cap'Artisans sur le quartier de Chamiers par Epareca (subvention FEDER validée pour 615 510 €).

Les objectifs de consommation de l'enveloppe « Grand Périgueux » de l'axe 5 du FEDER ayant été atteints dans les délais impartis, la collectivité peut désormais élargir à une enveloppe complémentaire qui permettra de financer le Pôle de l'Economie Sociale Solidaire et des Cultures urbaines du Bas-Chamiers (dépôt du dossier prévu fin mars 2019).

Transition écologique

L'axe 4 du FEDER traite de la transition écologique. Il y a notamment l'orientation "Accroître la fréquentation des modes durables de déplacements".

Pour ce domaine, le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare de Périgueux a fait l'objet du dépôt fin novembre 2018 d'un dossier de demande de subvention à hauteur de : 779 389 € (sur un montant de dépenses retenues par l'Europe de 2 934 850 €).



UNION EUROPEENNE

Fonds Européen de
développement Régional

Deux comités de coordination FEDER ont eu lieu en 2018 avec l'ensemble des acteurs des fonds européens à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Un comité de sélection sous l'autorité du Grand Périgueux en tant qu'organisme intermédiaire a réuni vingt-neuf partenaires locaux.

Un diagnostic de responsabilité sociétale sur le Grand Périgueux, document exigé par l'Europe et conduit par un expert qualifié, a débouché sur la formalisation de recommandations d'actions pour l'agglomération.



Commission 1

Des premières concertations ont eu lieu en 2018 au niveau du Pays de l'Isle en Périgord

Contrat de Dynamisation Territoriale avec le Conseil Régional

La Région Nouvelle Aquitaine soutient et développe les atouts de tous les territoires, en proposant des Contrats de Dynamisation et Cohésion à l'échelle du Pays de l'Isle en Périgord, celui-ci regroupant cinq EPCI dont le Grand Périgueux.

Ces contrats sont de véritables feuilles de route du partenariat entre la Région Nouvelle Aquitaine et les territoires dont le Grand Périgueux.



Des priorités pour le développement du territoire

Ils reposent sur une vision partagée des enjeux de développement du territoire, établie selon un diagnostic prospectif.

Le Territoire du Pays de l'Isle en Périgord a fixé 6 priorités :

- dynamiser ses atouts économiques,
- investir le tryptique formation-qualification et recrutement,
- contribuer au développement d'une agriculture de proximité et des circuits alimentaires locaux,
- qualifier l'offre de vie ville-campagne,
- développer la mobilité et l'accessibilité du territoire,
- faire du tourisme un moteur de développement.

Des projets encouragés par la Région Nouvelle Aquitaine

Plusieurs projets répondent aux critères et à la politique de développement et d'aménagement du territoire souhaitée par la Région Nouvelle Aquitaine.

Cela concerne plusieurs domaines : le développement économique, la transition énergétique, la formation, les services, la mobilité.

	Coût estimatif	Subvention du Conseil régional Nouvelle Aquitaine
Digital Valley	2 425 000 €	730 000 €
Le Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire	7 740 620 €	964 000 €
Le Campus Périgord	5 400 000 €	2 200 000 €
La future crèche Clos Chassaing	3 520 000 €	231 000 €
Pôle d'Echange Multimodal	2 934 850 €	445 365 €
Pôle d'Echange Multimodal de Niversac	430 000 €	83 000 €
Halte ferroviaire de Boulazac-Isle-Manoire (Boulazac)	2 600 000 €	1 300 000 €
Halte ferroviaire de Marsac-sur-l'Isle	3 760 000 €	1 880 000 €

Le Pays de l'Isle en Périgord

Au 1er janvier 2018, Le Pays de l'Isle en Périgord regroupe 96 communes et compte 148 677 habitants, soit plus du tiers de la population de Dordogne. Il occupe plus de 20% de la superficie du département.

Il est composé des communautés de commune Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord, Isle Double Landais et de la Communauté d'Agglomération du Périgueux. Celle-ci regroupe 70% des habitants du Pays de l'Isle en Périgord.





Commission 1

Les membres du Conseil de Développement se sont retrouvés à plusieurs reprises en 2018

Conseil de développement

Initié en 2017, le Conseil de Développement du Grand Périgueux est un **espace de concertation**, consulté en amont des décisions stratégiques prises par les élus. Quarante-sept personnes, dont une trentaine issues de la société civile, du monde associatif et de l'entreprise font partie de cette instance de démocratie participative mise en oeuvre par la loi NOTRe.

Rencontres sur des thèmes spécifiques

En 2017, les membres ont notamment été sensibilisés à la démarche et au fonctionnement du Conseil de Développement, ainsi qu'aux spécificités du territoire et aux enjeux communautaires.

En 2018, ils ont participé à deux réunions consacrées à des sujets bien spécifiques :

- la première était consacrée au PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), co-construit en large concertation avec les habitants.
- la seconde avait pour sujet principal le CLS (Contrat Local de Santé) du Grand Périgueux, signé avec l'Agence Régionale de Santé et une dizaine de partenaires.

Instance de citoyens bénévoles

Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative, unique en son genre, constituée de membres bénévoles. Ces citoyens sont des représentants issus de milieux économiques, culturels, sociaux, scientifiques, associatifs, environnementaux, éducatifs...

Attaché à la construction collective par le débat, le Conseil de Développement apporte son expertise et son regard sur des questions d'intérêt commun.

Echanges

Ces réunions ont permis aux membres du Conseil de Développement d'échanger, de débattre sur ces sujets et de questionner l'agglomération sur ses choix. Leurs interrogations ont été prises en compte dans la décision finale des élus du Grand Périgueux. Leurs remarques portaient cette année sur l'urbanisme et la santé.

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de **proximité** ouverts





Commission 1

Le futur Pôle des Services Mutualisés sera situé au cœur du Quartier d'Affaires du Grand Périgueux

Pôle de Services Mutualisés

Le futur Pôle de Services Mutualisés

D'ici 2021, le Grand Périgueux cèdera ses locaux actuels boulevard Lakanal au commissariat de Périgueux qui souhaite créer un pôle sécurité en regroupant à proximité les Pompiers, la Police nationale et la Gendarmerie.

L'acte fondateur de ce futur déménagement a été signé le 8 juin 2018 en présence de Gérard Collomb, alors Ministre de l'Intérieur.

Plusieurs structures occuperont ce futur Pôle de Services Mutualisés de plus de 6000 m², hautement performant sur le plan énergétique et environnemental.

Il sera situé sur un quartier stratégique que l'agglomération développe, au cœur du Quartier d'Affaires du Grand Périgueux, juste derrière la gare de Périgueux, à proximité du Pôle d'Echange Multimodal (PEM).

Siège du Grand Périgueux et de structures d'intérêt général

Ce site regroupera le siège du Grand Périgueux et les organes de direction des structures satellites.

Ce sera le cas des administrations de Péribus, de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), de la Maison de l'Emploi, de la Mission Locale.

Repères

La création de ce bâtiment doit conduire l'agglomération à optimiser ses fonctionnements, notamment avec ses établissements publics rattachés (Péribus, CIAS, Maison de l'emploi, OTI).

Le Pôle de Services Mutualisés facilitera l'accessibilité du service public où près de 220 personnes travailleront.

Onze établissements seront présents sur un même site.

Le siège du Grand Périgueux disposera d'une véritable salle de Conseil Communautaire, utilisable pour des activités polyvalentes.

Le Grand Périgueux a souhaité que le Pôle des Services Mutualisés soit réalisé dans le cadre d'un marché global de performance, confiant la conception et la maintenance du bâtiment à un groupement concepteurs/réalisateurs.

Afin de permettre une évolution des locaux, le projet est conçu de manière à s'étendre de 1000m² complémentaires.

Coût de l'opération : 14 M€.

A terme, la « Digital Valley », projet numérique du Grand Périgueux, sera implantée au sein de ce bâtiment qui accueillera aussi des établissements publics et associations :

- le Syndicat Mixte du Pays,
- Cassiopéa,
- le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD),
- la Plateforme Territoriale d'Appui (maison des réseaux de santé, maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer),
- le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Principales étapes

Au printemps 2018, le Grand Périgueux a lancé un marché public pour trouver un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin de l'aider à définir et piloter son projet de construction.

Concernant la définition des besoins, un principe de base a été acté pour le futur bâtiment. Il contiendra des surfaces de bureaux standardisées pour faciliter les évolutions et les mouvements dans le temps.

Le marché global de performance a été lancé en décembre 2018.

Le choix des candidats retenus est prévu pour février 2019 et le dépôt du permis de construire pour octobre 2019, le bâtiment devant être livré pour 2021.



Commission 1

Les travaux de voirie font partie des groupements de commande encouragés par le Grand Périgueux

Mutualisation Groupements de commande

Le Schéma de mutualisation du Grand Périgueux s'est traduit par des actions concrètes en 2018, avec la création d'une mission achat public.

Ainsi la personne référente a recensé les achats en interne afin de permettre une mutualisation et une rationalisation des achats du Grand Périgueux, et mettre en place des groupements de commande avec les communes.

La démarche d'achats groupés s'est effectuée en trois étapes :

- La réalisation d'un état des lieux des besoins et des pratiques.
Pour y parvenir, chaque commune membre a été sollicitée par le biais d'un questionnaire. Trente besoins particuliers ont été recensés en matière de fournitures dont les produits d'entretien (36%), la papeterie (20%) et les fournitures de voirie (11%). Plusieurs demandes ont aussi concerné les services comme les assurances (15%), l'élagage/fauchage (13%), les photocopieurs (13%) ou la location de nacelles (11%).
- La définition des domaines prioritaires en raison de leurs enjeux financiers, leur maturité en termes d'achats et les gains potentiels.

- La programmation des groupements d'achats : deux groupements ont été lancés en 2018 :

- l'assistance à la passation des marchés publics d'assurance qui concerne treize communes pour un volume de 19 000 €,
- les marchés de travaux de voirie et fournitures de matériaux de voirie : ils s'adressent à vingt-cinq communes et au Grand Périgueux.
Ce groupement verra le jour au 1^{er} trimestre 2019.

Nouvelles perspectives

Le lancement du marché de fourniture de matériel informatique et logiciels et du marché d'acquisition ou location de matériels de reprographie est programmé.

Des orientations ont été fixées pour 2019 :

- les fournitures administratives / papeterie,
- le mobilier de bureau,
- la fourniture de denrées alimentaires,
- l'entretien, vérification et maintenance des espaces et bâtiments publics,
- la reprographie,
- la formation professionnelle.

Précisions

- Lors des réunions de travail qui se sont déroulées en 2018, plusieurs sujets ont été évoqués dont les négociations tarifaires de groupe pour la location de nacelle et la formation CACES pour les nacelles, la planification et la passation des marchés, le contrôle de gestion des achats.
- Pour chaque groupement de commande, les communes sont invitées à se positionner par délibération pour savoir si elles souhaitent y participer.



Commission 1

Le Grand Périgueux soutient financièrement les associations culturelles dans de nombreux domaines dont celui de la musique

Partenariats Sportifs et culturels

Le Grand Périgueux a désormais une compétence en matière d'aide au développement sportif et culturel.

Pour assurer la pratique sportive

Sur l'ensemble du territoire, le Grand Périgueux peut :

- **Apporter une aide financière** par le versement de subventions à **des associations sportives ou sociétés** remplissant la mission d'intérêt général relevant d'actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale sur l'agglomération.

Cette aide a concerné en 2018 :

Quatre clubs sportifs phares et/ou de haut niveau :

• Boulazac Basket Dordogne	125 000 €
• Trélissac Football Club	50 000 €
• Sport Athlétique Trélissac Rugby	30 000 €
• Club Athlétique Périgueux Rugby	30 000 €

Vingt-neuf clubs sportifs

228 181 € ont été attribués aux vingt-neuf clubs du territoire répondant aux critères fixés par les élus : désignation d'un club par an pour chaque commune, prise en compte du niveau de l'équipe, nombre de licenciés du club, nombre de - de 18 ans dans le club et nombre d'éducateurs du club diplômés

- **Apporter une aide financière à un sportif de haut niveau** afin de permettre un plus grand rayonnement de l'agglomération à l'extérieur de son territoire.

En 2018, les sportifs concernés sont : Manon Hosteins membre du club Périgueux-Canoë-Kayak et championne du monde descente sprint par équipe K1, Yohan Kowal, champion d'Europe du 3000 mètres steeple, ainsi que Damien Marreau, Pierre Troubady et Guillaume Cadet, les trois céistes et kayakistes champions du monde par équipe. Ces subventions ont représenté un total de 20000€ pour 2018.

En matière culturelle

Une aide financière est apportée par le versement de subventions à des associations pour l'organisation de manifestations se déroulant chaque année, à vocation culturelle : musique, danse, théâtre, arts de la rue, cirque, arts plastiques, lecture publique, cinéma/vidéo/photographie et patrimoine.

En 2018, dix-neuf associations ont reçu des subventions dont le montant a varié de 1000 à 30 000 € pour un total de 94 500 €.

Par ailleurs, 35 000€ ont été attribués pour les grands événements. Là aussi, des critères ont été fixés par les élus : durée de l'événement, subvention de la commune, retombées médiatiques, prise en compte de la jeunesse ...

Au total, en matière culturelle, les partenariats représentent en 2018 un total de 129 500 €. En 2019, il est prévu d'accorder 91 000 € pour les manifestations récurrentes et 45 000 € pour les grands événements.

Bon à savoir

Cinq clubs sportifs supplémentaires ont bénéficié d'aides financières en 2018 : l'Etoile Alvéroise, l'Union athlétique vernoise, le club de pétanque de Savignac, le club de football Sorges-Mayotte et le judo club de Blis et Born. 8000 € ont de plus été attribués pour les compétitions régionales, nationales ou internationales.

Au même titre que « Mimos » et la « Truffe d'Argent », le festival « Musique en Sol » de Paunat intègre les grands événements, du fait de son rayonnement et de sa fréquentation. Ces trois événements se sont partagés 35 000 €.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt

Située en centre bourg, la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt a été construite pour répondre à plusieurs problèmes concentrés sur ce territoire rural : risque de désertification médicale, vieillissement et précarité de la population, nécessité d'améliorer un service de santé de proximité.

Les travaux de cet espace innovant de 1000 m² se sont essentiellement déroulés lors du 1^{er} semestre 2018. Depuis le 15 octobre 2018, vingt professionnels de santé couvrant une patientèle de 4700 personnes et un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) y sont installés.

Ce projet a été labellisé « Maison de Santé Pluridisciplinaire » (MSP) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) lui permettant d'accéder à 37% de subventions publiques.



La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt

Europe	Etat	Région	Département	Emprunt sur 20 ans couverts par les loyers perçus
182 000 €	300 000 €	160 000 €	100 000 €	5 075 €/mois pour les professionnels en exercice libéral 1 300 €/mois pour le SSIAD



L'itinéraire Alternatif Sud-Est

Itinéraires Alternatifs de contournement

L'itinéraire Nord Paumarélie-Le Pouyaud est situé entre le giratoire du Pouyaud et le giratoire de Paumarélie. Divers travaux ont été effectués : renforcement de chaussée, traitement des carrefours, recalibrage de voirie, création de cheminements piétons sécurisés.
Coût de l'opération : 1,8M€

L'itinéraire alternatif Sud-Est relie Saint-Laurent sur Manoire et Atur. Les travaux ont surtout consisté à renforcer des itinéraires existants : entretien de la route, réfection de la couche de roulement et élargissement de la voie actuelle, sécurisation des carrefours du Pic et du Grand Dague, réfection des systèmes de gestion des eaux pluviales, réfection totale de la voirie.
Coût de l'opération : 1,3 M€ HT.

Les Gymnases de secteur

Dans un double objectif de solidarité territoriale et de développement du lien social, les élus ont souhaité permettre aux habitants les plus éloignés du centre de bénéficier de quatre équipements sportifs.

Après Mensignac, Saint-Pierre de Chignac et Agonac ont accueilli un gymnase d'une surface de 1500 m², comprenant une salle de sport, une salle de gymnastique et des locaux vestiaires.

Le gymnase Est, situé à Sarliac-sur-l'Isle, a fait en 2018 l'objet de réflexions sur son implantation.



L'inauguration du gymnase de Saint-Pierre de Chignac



Commission 2

La Maison de l'Emploi et la Mission Locale du Grand Périgueux offrent un accompagnement en faveur de l'insertion professionnelle

Maison de l'Emploi Mission Locale

Le Grand Périgueux a versé en 2018 une subvention de 96 000 € à la Maison de l'Emploi et de 122 843 € à la Mission Locale.

La Maison de l'Emploi (MDE) du Grand Périgueux a deux objectifs

- **L'accompagnement annuel renforcé de 300 à 400 personnes éloignées de l'emploi.**

Pour y parvenir, elle dispose du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Il met à la disposition des bénéficiaires un accompagnement personnalisé. 359 personnes ont été concernées en 2018, 50% ont bénéficié de sorties positives (CDI, CDD, formations qualifiantes...). La clause d'insertion sociale dans les marchés publics a représenté en 2018, 36 000 heures, permettant de faire travailler 100 personnes, dont 22 ont débouché sur un emploi, dont 10 CDI. Un travail de prospection, de recherche d'emplois et de stages est proposé aux bénéficiaires du PLIE. En 2018, 175 employeurs ont été rencontrés. 214 mises en relation pour des bénéficiaires du PLIE ont débouché sur 34 recrutements.

- **La recherche de solutions pour les entreprises n'arrivant pas à recruter.**

Certaines offres et demandes d'emploi ne s'adressent pas aux participants du PLIE. Ce travail personnalisé de mise en relation a permis de récolter cette année, 242 offres d'emploi, 534 demandes d'emploi, 204 mises en relation pour 34 recrutements.

Des manifestations pour faciliter l'accès à la formation et à la rencontre d'entreprises sont organisées : forums de l'emploi, speed dating, informations collectives...

La Mission Locale du Grand Périgueux accompagne les 16-25 ans sortis du système scolaire, vers l'emploi et la formation.

Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour trouver des solutions à leurs problèmes liés à l'insertion sociale et professionnelle (formation, recherche d'emploi, contrats) et tout au long de leurs parcours (logement, mobilité, santé, citoyenneté). En 2018, 1586 jeunes ont été accompagnés et 704 jeunes reçus en 1^{er} accueil.

Plusieurs animations ont été organisées en 2018 pour faire découvrir différents univers professionnels comme les métiers du transport (Jardel), la grande distribution (groupe Auchan). L'opération « entretien d'embauche » a permis à 100 jeunes de passer des simulations, grâce au réseau de + de 30 entreprises partenaires.

Un bilan Insert'sport a permis d'allier recherche d'emploi, découverte des métiers et pratique sportive pour créer une dynamique de mobilisation par le sport et le collectif.



Repères

La Maison de l'Emploi du Grand Périgueux est une association s'adressant aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, en complément à la Mission Locale du Grand Périgueux qui gère les moins de 26 ans.

48% des jeunes de la Mission Locale reçus en 1^{er} accueil en 2018 sont hébergés par leurs parents et 96% déclarent ne pas être mobiles au-delà de leur commune ou canton de résidence



Commission 2

Une réflexion est en cours pour permettre à l'aéroport de Périgueux-Bassillac de poursuivre une activité sous l'égide du Syndicat Mixte Air Dordogne

Aéroport Périgueux-Bassillac

Le Grand Périgueux est en charge depuis 2015 de la gestion aéroportuaire de la plate-forme de Périgueux-Bassillac. Cela comprend surtout un contrat de délégation de service public pour l'exploitation de la ligne aérienne régulière avec Paris. L'échéance de ce contrat signé avec la société Twinjet prenait fin au 31 décembre 2017.

Baisse régulière du nombre de passagers

Pour la période 2015-2017, la participation du Grand Périgueux était de 750 000 €.

Mais si la fréquentation moyenne de 2008 à 2017 correspond globalement à 6300 passagers par an, une tendance à la baisse s'est imposée ces dernières années, en particulier sur la période 2013-2017.

4537 passagers ont été enregistrés en 2007 contre 7407 passagers en 2013.

Augmentation du déficit global

Dans le cadre de l'avenant de prolongation du contrat de six mois (de janvier à juin 2018), les participations des collectivités étaient les suivantes :

Grand Périgueux : 417 600 €

CCI Dordogne : 44 986 €

Conseil Départemental : 237 260 €

Pour la période de 2018-2020, il était prévu initialement de renouveler le contrat.

Mais le déficit global restant à la charge des partenaires financiers est de 1 589 000 € par an, soit une augmentation prévue du déficit de la ligne aérienne Périgueux-Paris de 253 000 € supplémentaires alors que seul le Conseil Départemental a choisi de poursuivre sa participation.

De plus, les premiers chiffres de 2018 ont confirmé la baisse de fréquentation avec 1542 passagers transportés sur le 1^{er} trimestre contre 1764 en 2017 et 2146 en 2016.

C'est pourquoi, les élus ont voté, en juin 2018, contre le non renouvellement de la délégation de service public pour la ligne aérienne Périgueux Paris.

Vocation aéronautique pour le site

En revanche, plusieurs associations et clubs aéronautiques permettent de maintenir une activité sur le tarmac de l'aéroport. Et les élus du Grand Périgueux, du Conseil Départemental de la Dordogne ainsi que les représentants de la CCI Dordogne souhaitent conserver une infrastructure adaptée au trafic aéroportuaire. Ils restent attachés aux perspectives de développement économique offertes par le site de Périgueux-Bassillac.

Une réflexion commune sur la stratégie à mettre en place est menée avec les partenaires.

Des contacts ont notamment été pris avec le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine pour intégrer la plateforme de Périgueux-Bassillac au sein du Syndicat Mixte Air Dordogne (SMAD), gestionnaire de la plateforme de Bergerac.

L'été 2018 a été marqué par une forte hausse des mouvements d'aviation légère et sportive : 1820 en juillet et 1824 en août, contre 1400 en moyenne les années précédentes à la même période.

En 2018, le tarmac de l'aéroport de Périgueux-Bassillac a accueilli l'avion présidentiel.



Commission 2

Le futur Quartier d'Affaires du Grand Périgueux comptera 35 000m² de bureaux

Parcs d'activités et Quartier d'Affaires

Le Grand Périgueux compte vingt-trois parcs d'activités économiques.

Projets de requalification

L'année 2018 a signifié plusieurs projets de requalification et d'opportunités foncières.

Au niveau de la ZAC Epicentre à Boulazac Isle Manoire, une opération de réaménagement du site sur les dix hectares permettra à la fois l'arrivée de nouvelles enseignes dans le bricolage, l'équipement de la maison, ainsi qu'un ensemble plus harmonieux et plus lisible dans un environnement plus paysagé. En 2018, le Grand Périgueux et le pôle d'évaluation domaniale ont travaillé sur l'estimation des locaux du site afin d'établir un chiffrage et un plan d'acquisition de différents locaux pour les années à venir.

Péri-Ouest à Marsac sur l'Isle : le projet de requalification de la partie commerciale, (îlot GEMO) est lancé. Des études de faisabilité sont en cours. Derrière les enseignes Kalhyge et Grand Frais, le Grand Périgueux a acquis les terrains Marquet d'une surface de 8119 m² pour un montant de 48 714 €.

Îlot Beauronne à Chancelade : il existe une opportunité d'acquisition de trois ensembles immobiliers (convention signée avec l'Établissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine).

Études pour la création de nouveaux parcs d'activités économiques

Un travail de veille foncière a permis d'identifier plusieurs sites. Ils font l'objet d'études pour la création de nouveaux parcs d'activités économiques. C'est le cas du parc d'activités du **Diamant noir** de Sorges et Ligueux en Périgord (Sorges), **Marival** à Marsac sur l'Isle et celui de **Cré@Vallée Est** (la Petite Borie) à Coulounieix-Chamiers.

Un travail de négociation doit être engagé en 2019 concernant de nouveaux terrains à l'ouest en vue de créer un nouveau parc d'activités (5,5 ha) sur la route de Ribéac à Chancelade.

Des études pour le réaménagement et l'extension du multiple rural de Lacropte sont en cours.

Le Quartier d'Affaires du Grand Périgueux

Avec + de 35 000 m² de bureaux, le plus grand quartier d'affaires en Dordogne représente une opportunité stratégique unique en centre-ville de Périgueux. Des promoteurs travaillent sur des projets immobiliers et leur faisabilité pour accueillir des entreprises en lien direct avec le Grand Périgueux.

La construction du Pôle des Services Mutualisés actée en mai 2018, sera l'un des premiers bâtiments à intégrer le Quartier d'Affaires du Grand Périgueux dont le montant des travaux est estimé à 14 M€.

La pépinière Cap@cités en chiffres :

- En 2018, les huit entreprises hébergées emploient vingt-huit personnes.
- Le taux d'occupation est de 91 %.
- Le taux de réussite à 3 ans est de 76 %
- Arrivée de deux nouvelles entreprises : DDC Consultants Aquitaine et Codax Domotique et passage en comité d'agrément de la société Crescendo Conseil avec une installation prévue en janvier 2019.
- Location d'un bureau à la couveuse BGE (appui aux entrepreneurs), ce qui permet de créer des synergies entre la pépinière et la couveuse.

Parcs d'activités du Grand Périgueux





Commission 2

L'acquisition du restaurant de la Beauronne et d'autres locaux permettra au Grand Périgueux de transformer l'entrée ouest de l'agglomération

Acquisition Hôtel de la Beauronne

Le Grand Périgueux et la commune de Chancelade souhaitent entièrement transformer l'entrée Ouest de l'agglomération, route d'Angoulême.

Une opportunité immobilière et foncière

Sur le rond-point de la Beauronne, plusieurs propriétaires souhaitent vendre leurs biens.

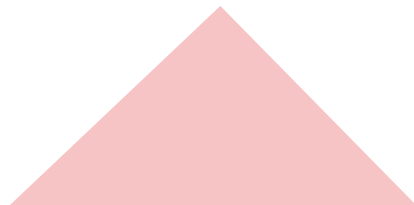
A proximité de l'hôtel, le foncier est composé de deux logements mitoyens (en R+1) dans un état assez dégradé et d'un ensemble de hangars dans un état similaire et vacants. Un peu plus loin, après le pont, plusieurs parcelles abritent des locaux commerciaux et des hangars de faible qualité.

Quant au foncier le plus à l'Ouest, vers le rond-point des Reynats, il se compose d'une petite habitation en rez-de-chaussée et de sa cour.

Renforcer l'attractivité

Les élus du Grand Périgueux et de Chancelade souhaitent transformer cet espace composé de bâtiments hétérogènes, en un site structuré autour d'un hôtel-restaurant et d'une offre culturelle.

Le projet se concentre en priorité sur l'acquisition de la structure hôtelière pour asseoir la capacité d'accueil touristique à l'entrée Ouest de l'agglomération.



A gauche, les projets envisagés par le Grand Périgueux
A droite, le plan actuel des bâtiments situés au niveau du restaurant de la Beauronne

Perspectives

Les entreprises du club Péri-Ouest, en particulier les enseignes commerciales Auchan et Leroy Merlin, encouragent l'arrivée de nouvelles activités sur ce secteur de l'agglomération, dont la restauration et l'hôtellerie. Situé en face du golf dix-huit trous de Périgueux, l'hôtel pourrait dépasser à terme les trente chambres. L'emplacement du magasin de carrelages, pourrait être remplacé par un parking de bus afin de desservir l'établissement.



Commission 2

La perspective du futur Campus Universitaire situés sur les hauteurs de Périgueux et dont les travaux débiteront en 2019

Contrat de Plan Etat-Région Transformation du Pôle Universitaire

Conscient de l'intérêt que revêt pour le territoire, un pôle universitaire dynamique et attractif, le Grand Périgueux soutient financièrement l'IUT de Périgueux et les filières universitaires implantées sur le site de la Grenadière.

Dans le cadre du contrat de plan entre l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine pour la période 2015-2020, le Grand Périgueux participe au projet de réhabilitation et d'agrandissement des locaux du Campus Périgord, sur le site universitaire de la Grenadière à Périgueux.

L'agglomération participe à hauteur de 850 000 €, le montant total du projet étant de 5,4 M€.

Réhabilitation et agrandissement

Ce programme prévoit notamment la mutualisation des locaux des établissements du site avec la création d'une learning center, de lieux de vie étudiante, de salles d'enseignement, d'espace administratif et de locaux d'archivage.

A terme, ce programme permettra d'accueillir sur 5278 m² de surface réhabilitée et sur 985 m² de surface nouvelle créée :

- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- l'Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) sur le site utilisé par l'Institut de Droit et d'Economie (IDE),
- l'École de Professorat et de l'Éducation (ESPE),
- et l'Institut Universitaire de Technologie (IUT).

Les travaux de restructuration, d'adaptation et d'extension qui vont permettre au territoire de bénéficier d'un réel Campus Universitaire, débiteront fin 2019.

Davantage d'étudiants

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur sur Périgueux est portée par quatre entités. L'Institut droit et économie de Périgueux (IDÉ Périgueux), l'Institut universitaire de technologie (IUT), l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI).

À elles quatre, ces entités couvrent une large palette de domaines de formation, du droit à la santé en passant par la qualité, le tourisme, le commerce, la chimie, la biologie, l'AES ou encore l'enseignement.

Il est possible de suivre une filière courte (DUT/LP), une filière longue (Licence/Master) ou encore préparer un concours (CRPE). De plus, l'offre est ouverte aux personnes en parcours classique mais également en alternance, en formation continue financée ou en reprise d'études, notamment en management par l'intermédiaire de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Durant l'année 2018, 1699 étudiants étaient présents sur le site :

- IUT : 713
- IDE (Institut droit) : 425
- ESPE : 201
- IFSI/IFAS : 360

De nouveaux projets pour 2019-2021

Plusieurs projets sont déjà en cours à l'IUT pour la période 2019-2021. C'est le cas notamment de l'évolution de l'offre de formation, avec les licences professionnelles et le DUT en 3 ans, de la création d'une plateforme technologique agroalimentaire, du renforcement des actions sur l'orientation des jeunes du territoire.

La mise en place d'une année de 1^{ère} année commune aux études de santé (PACES) dans les locaux de l'IUT de Périgueux reste une priorité pour la rentrée 2020.

Le Grand Périgueux soutient l'Institut de Droit et d'Economie (IDE) à hauteur de 350 000 € par an et l'IUT à hauteur de 25 000 € par an.

Des aides pour les entreprises

Pour préserver et renforcer la dynamique économique, Le Grand Périgueux soutient les entreprises locales :

- activités industrielles et services à l'industrie,
- artisanat de production,
- services aux entreprises,
- activités innovantes,

Quelle que soit sa taille, de la très petite entreprise (TPE) à la grande entreprise.

Dans le cadre du dispositif « Des aides pour investir », l'agglomération a reçu vingt-deux demandes de subvention, provenant essentiellement de Périgueux et la 1^{ère} couronne.

Dix dossiers ont été instruits pour un montant de 193 023 €, ce qui représente vingt-cinq emplois. Quatre sont de très petites entreprises (moins de dix salariés).

Par ailleurs, l'opération collective en faveur du commerce et de l'artisanat de Périgueux, bénéficie de co-financement Etat, Région, Conseil Départemental, Ville de Périgueux et Grand Périgueux.

L'agglomération a versé à huit entreprises une subvention, pour un total de 28 000€ en 2018.

Enfin, dans le cadre de l'opération collective en faveur du commerce et de l'artisanat de la Vallée de l'Isle-Territoire du Grand Périgueux, une subvention de 63 000 € est allouée pour 3 ans.

Cette opération bénéficie de co-financement : Etat, Région, Conseil Départemental et Grand Périgueux. Six entreprises ont bénéficié d'un soutien financier, dont le montant total s'est élevé à 9638 € en 2018.



Accompagnée de son équipe, Michèle Nivet, directrice de l'entreprise Rubi Cuir, spécialisée dans la confection de produits haut de gamme et de luxe



Commission 3

Les premiers aménagements du Pôle d'Echange Multimodal au pied de la future passerelle

Plan Global de Déplacements

Le Grand Périgueux a fait de la mobilité sa priorité, s'appuyant sur le Plan Global de Déplacements (PGD) PERIMOUV, approuvé en 2016 par les élus, véritable feuille de route stratégique regroupant toutes les actions conduites à l'horizon 2020, afin de réduire l'usage de la voiture et de favoriser le report modal.

Il représente un budget total de 45 M€ et se traduit par plusieurs axes forts dont le Pôle d'Echange Multimodal, la Navette Ferroviaire, les Parkings relais, la restructuration du réseau de bus, le Bus à Haut Niveau de Service et le Schéma Cyclable.

Le Pôle d'Echange Multimodal



La mise en œuvre des actions du Plan Global des Déplacements a positionné le Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Périgueux comme une véritable interface des mobilités.

L'aménagement de l'espace a donc été entièrement repensé, pour être en totale cohérence avec les besoins futurs de mobilités associées aux enjeux environnementaux et comme conçu un lieu nouveau, facilitant les interconnexions entre les différents modes de transport (train, bus, vélo...) et les différents gestionnaires de réseau (SNCF, Région, Agglomération...).

Le montant estimé des travaux est fixé à 2,9 M€ HT dont 2,2 M€ pour le PEM au sens strict, le Grand Périgueux prenant en charge 22% du coût de l'opération. Les autres partenaires sont l'Etat (28%), l'Europe (27%), la Nouvelle Aquitaine (15%) et le Conseil Départemental de la Dordogne (8%).

Le PEM se construit selon deux phases d'études et de travaux redéfinies début 2018.

Elles comprennent :

- la phase 1 : le PEM au sens strict (2018-2019),
- la phase 2 : la construction d'une nouvelle passerelle, en lien avec la réhabilitation du parvis de la gare, et qui permettra une accessibilité totale de la gare de Périgueux depuis l'ensemble des quais TER (2021).

Anticiper le TER cadencé

Le Grand Périgueux veut optimiser l'intermodalité autour du TER, dont l'offre de service dépend de la Région Nouvelle Aquitaine en lien avec la SNCF.

Les engagements du Contrat d'Axe de la Vallée de l'Isle pour la mise en place de la navette ferroviaire ont notamment, comme objectifs de renforcer les offres de transport ferroviaire et d'encourager à de nouvelles pratiques plus durables en faveur des transports collectifs. Ils prévoient, par exemple une offre et des horaires cadencés dont un train toutes les 30 minutes aux heures de pointe.

L'année 2018 a été marquée par la poursuite des études de la Halte Ferroviaire de Boulazac Isle Manoire (Boulazac) pour un montant de 105 000 € HT et la signature des conventions de financement des études des Haltes Ferroviaires de Marsac sur l'Isle (180 000 € HT) et Niversac (237 500 € HT). La mise en œuvre du Contrat d'Axe doit se poursuivre en 2019 pour les études, avec un objectif de mise en place de la navette ferroviaire entre les Haltes de Niversac et de Mussidan à l'horizon 2021.

En complément des travaux sur le domaine SNCF des Haltes, 2018 a été une année décisive avec également le réaménagement des parvis des futures Haltes Ferroviaires, les travaux à Niversac ont été lancés pour un montant de 500 000 € HT et les études pour Boulazac Isle Manoire (Boulazac), Marsac sur l'Isle et Razac sur l'Isle ont été préparées.

La navette ferroviaire – des études aux travaux avec une mise en service début 2022

Avec 1 train toutes les 30 minutes en Heures de Pointes et toutes les heures en Heures Creuses



Pas de travaux sur le volet SNCF de la halte
Aménagement du parvis : fin 2019 – début 2020
Budget total Grand Périgueux : 200 000 euros

Signature convention études : 2017
Signature convention travaux : début 2019
Début des travaux : janvier 2020 et mise en service décembre 2020
Aménagement du parvis : 2nd semestre 2019
Budget total Grand Périgueux : 2,4 millions €

Signature convention études : 2018
Signature convention travaux : mi-2019
Début des travaux : fin 2020 livraison fin 2021
Aménagement du parvis : courant 2020
Budget total Grand Périgueux : 2,1 millions €

Signature convention études : juin 2018
Signature convention travaux : fin 2019
Début des travaux : fin 2020
Aménagement du parvis : terminés 1
Budget total Grand Périgueux : 3,4 millions €

La Halte Ferroviaire de Niversac

Avec le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle Aquitaine, le Grand Périgueux a commencé début 2019, des travaux pour aménager le parvis de la Halte Ferroviaire de Niversac. L'objectif de cet aménagement est de favoriser l'intermodalité et la connexion des usagers dans les déplacements du quotidien avec le train.

Ces travaux se concentrent sur le parvis. Celui-ci sera entièrement réaménagé et comprendra un parking de quarante-neuf places ainsi que deux quais bus accessibles aux personnes à mobilités réduites. Les vélos seront aussi intégrés avec la mise en place de box sécurisés en lien avec les prolongements récents de la Voie Verte.

Le montant des travaux est estimé à 500 000 € HT.

Ce nouvel espace viendra en complément de l'aménagement réalisé fin 2017 début 2018, de l'aire de covoiturage.

Les travaux, qui seront réalisés par la SNCF au niveau de la Halte Ferroviaire pour créer un retournement ferroviaire pour la future navette, sont envisagés courant 2021.



Les parking relais situés à l'extérieur de la ville accueillent en moyenne plus de 200 véhicules par jour

La restructuration complète du réseau de bus Péribus

Face à l'augmentation régulière du trafic routier, l'ensemble de la politique liée aux déplacements sur le territoire a été revue, dont le réseau de bus Péribus.

Un travail d'analyse sur l'ensemble des lignes du réseau a été effectué dès 2017. Il a été suivi par l'élaboration de pistes d'actions entre l'automne 2017 et le premier trimestre 2018.

Les élus ont tenu compte de plusieurs données chiffrées issues essentiellement de la billettique :

Plus de 75% de la fréquentation du réseau était concentrée sur deux lignes structurantes. Sur un réseau de 14h d'amplitude de fonctionnement (6h-20h, du lundi au samedi), 30% du temps de fonctionnement s'effectue en heure pleine pour 55% des usagers transportés et 70% du temps en heure creuse pour 45% des usagers, un public essentiellement scolaire.

Sur les 650 points d'arrêts du réseau, 10% ne sont jamais utilisés. En 2017, le réseau a représenté 1 679 500 kilomètres parcourus (hors Transport à la Demande) pour 1 828 400 voyages réalisés et 1,1 M€ de recettes.

Le réseau, inchangé depuis 15 ans, a donc été entièrement modernisé et restructuré en 2018, pour être effectif le 3 septembre 2018.

Il constitue un des atouts principaux, avec la navette ferroviaire, pour décongestionner le cœur de l'agglomération, en particulier au moment des heures de pointe, et doit surtout inciter au report modal pour les déplacements liés au domicile-travail.

La nouvelle armature du réseau repose notamment sur une structuration autour de :

- quatre pôles centraux : Tourny, Place du 8 Mai, Centre de la Communication, Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare de Périgueux,
- sept lignes « express » depuis les parkings relais vers les principaux sites d'emplois de la ville centre,
- quatre lignes de quartier pour assurer un maillage de proximité, complétées par une navette de centre-ville,
- onze lignes de rabattement spécifique, essentiellement à destination des scolaires,
- un Transport à la Demande (TAD), dénommé Telobus, avec une refonte totale du service et une extension de votre HandiBus aux 43 communes.

Cette restructuration s'est aussi accompagnée d'une refonte de la grille tarifaire avec notamment la diminution de 40% du Pass mensuel passant de 25 € en 2017 à 15 € en 2018. Les employeurs ayant l'obligation de rembourser à hauteur de 50% le coût du titre de transport de leurs salariés, le Grand Périgueux espère séduire les actifs, en lien direct avec les Parking Relais et les lignes de bus dédiées.

La tarification sociale a aussi été revue dans ses critères et une gratuité a été instaurée pour les personnes les plus modestes (selon quotient familial).



Le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare de Périgueux constitue un pôle central de la restructuration du réseau Péribus - mise en service avril 2019

TARIFS EN VIGUEUR À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2018

Titre	Tarif	Modalités d'utilisation	Point de vente	Support
Pass UNITÉ	1,30€	Valable 1h30 après validation, y compris en correspondance	Bus	Ticket édité dans le bus
Pass 10 VOYAGES*	8€	Déplacement valable 1h30 après validation, y compris en correspondance	Boutique en ligne Espace TRANSPORT Dépositaires CCAS	Carte nominative ou anonyme
Pass JOURNÉE	3€	Valable le jour de l'achat	Bus	Ticket édité dans le bus
Pass MENSUEL pour Tous*	15€	Déplacements illimités, valable 31 jours consécutifs après la 1 ^{re} validation	Boutique en ligne Espace TRANSPORT	Carte nominative
Pass ANNUEL pour Tous	150€	Déplacements illimités, valable 365 jours consécutifs après la 1 ^{re} validation	Dépositaires CCAS	
Pass SENIORS	8€	Pour les + de 65 ans Déplacements illimités, valable 31 jours consécutifs après la 1 ^{re} validation	Boutique en ligne Espace TRANSPORT Dépositaires	
Pass MENSUEL < 26 ANS*	12€	Pour les - de 26 ans Déplacements illimités, valable 31 jours consécutifs après la 1 ^{re} validation <small>Réduction accordée aux élèves boursiers (sous certaines conditions)</small>	Boutique en ligne Espace TRANSPORT	
Pass ANNUEL < 26 ANS*	100€	Pour les - de 26 ans Déplacements illimités, valable 365 jours consécutifs après la 1 ^{re} validation	Dépositaires CCAS	
Carte nominative	3€**	Disponible pour tous les Pass (hors Pass unité et Journée) Fournir une photo <small>** Gratuite pour les bénéficiaires de la tarification solidaire ou pour l'achat d'un Pass annuel</small>	Espace TRANSPORT Peut être chargée sur la boutique en ligne	
Carte anonyme	10€	Disponible uniquement pour les Pass 10 voyages	Espace TRANSPORT Ne peut être chargée sur la boutique en ligne	
Duplicata	10€	Perte, vol, détérioration du support	Espace TRANSPORT	

* Tarifs éligibles à la tarification solidaire + d'intos CCAS de votre commune ou Espace TRANSPORT

+ INFOS : WWW.PERIBUS.FR ET À L'ESPACE TRANSPORT
22, cours Montaigne 24000 PERIGUEUX
05 53 53 30 37



Ne pas jeter sur la voie publique - RÉGIE PERIBUS - SIRET 793 320 771 00017 - * Téléchargez une application liseuse de QR Code de type Inigma ou mobilink

3 SEPTEMBRE 2018 | VOS BESOINS ÉVOLUENT, NOTRE RÉSEAU S'ADAPTE !

NOUVEAUX TITRES, NOUVEAUX TARIFS !

+ ADAPTÉS
+ ATTRACTIFS
+ ACCESSIBLES

Découvrez vite
tous les
bons plans!



Le développement des Parkings-relais en périphérie

Afin d'encourager le report modal pour les déplacements domicile-travail (l'une des priorités de la restructuration du réseau bus), sept « navettes express » assurant des trajets directs ont été prévues depuis les principales entrées de la ville de Périgueux. L'objectif pour le Grand Périgueux est de capter au maximum et surtout, le plus en amont possible, les flux des voitures. Pour y parvenir, les parkings-relais sont indispensables.

En 2018, deux nouveaux sites ont été créés : à Charrieras à Trélissac, aux abords de la RN21 pour un montant de 170 000 € HT et à Cré@Vallée Sud pour capter les flux en provenance de Vergt et soulager le parking-relais à Cré@Vallée Nord, actuellement saturé.

Les travaux pour le parking-relais de Borie Marty à Sanilhac (116 000 € HT) et l'aire de covoiturage des Versannes à La Douze (105 000 € HT) ont été lancés en 2018.

En 2019, l'agglomération disposera de dix parkings-relais en périphérie : à Chancelade (face au Parc des Expos), Marsac-sur-l'Isle (parking Auchan), Coulouniex-Chamiers (Mériller), Cré@Vallée (Sud et Nord), Champcevinel (Aquacap), Boulazac-Isle-Manoire (Lesparat), Trélissac (Charrieras), Sanilhac (Borie Marty) et La Douze (Les Versannes).

Ces parkings sont gratuits et en accès libre. Des équipements cyclables sont aussi positionnés sur ces parkings.



Businova, l'autobus électrique hybride rechargeable se démarque grâce à deux innovations majeures, la motorisation et l'architecture

Vers une ligne Bus à Haut Niveau de Service

Le Plan Global des Déplacements compte plusieurs axes forts, dont le développement des transports urbains collectifs structurés autour d'une ligne Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Est-Ouest.

Quatre secteurs géographiques du projet BHNS avaient été délimités :

- **le secteur 1** : Cours St-Georges - Rue Lacombe-Place Faidherbe-Boulevard du Petit Change,
- **le secteur 2** : Avenue du Maréchal Juin,
- **le secteur 3** : Coulounieix-Chamiers Giratoire de Mériller-le rond point des Pyramides,
- **le secteur 4** : Pont des Fainéants-rue Wilson- Place Francheville-Cour Fénélon.

En 2018, les travaux ont été achevés sur le secteur 1. Ils ont débuté sur le secteur 2.

Pour le 1^{er} tronçon, cours Fénélon-Faidherbe-Boulevard du Petit Change, les travaux ont été réalisés et finalisés de janvier à septembre 2018 pour un montant de 2,9 M€ HT. Pour le 2^e tronçon, Pont de la Cité-Maréchal Juin-Pont des

Fainéants, les travaux ont débuté en mai 2018. La première partie ce tronçon (Pont de la Cité-Maréchal Juin) a été terminée en novembre 2018 pour un montant total de 1,3 M€ HT. La finalisation de ce 2^e tronçon sera réalisée en même temps que les travaux du Pôle d'Echanges Multimodal qui ont débuté en octobre 2018 pour un montant de 2,9 M€ HT dont 450 000 sont directement liés au BHNS et la mise en place est prévue en avril 2019.

L'année 2018 a aussi été marquée par la poursuite des études liées au BHNS au niveau de la rue Wilson à Périgueux et du secteur de Coulounieix pour un montant total de 150 000 € HT.

Enfin, en prévision des futurs aménagements de parkings liés au passage du BHNS, en particulier sur Coulounieix-Chamiers, et du positionnement de la future passerelle de la gare de Périgueux, trois acquisitions foncières ont été effectuées pour 310 000 € HT.

L'objectif fixé par le Grand Périgueux est de permettre une mise en service totale du BHNS pour la fin 2020.

Le Périvélo, première traduction concrète

Le schéma cyclable du Grand Périgueux a été adapté en octobre 2018 avec pour objectif : le lancement au printemps 2019 de Périvélo, le nouveau service de location de vélos du Grand Périgueux qui est une première traduction concrète de l'ambition affichée par les élus en matière du Schéma cyclable.

Périvélo prévoit en effet d'ici quatre ans, quatre cents deux-roues (à assistance électrique, pliants, vélos classiques) dont cent dix seront achetés en 2019 : soixante-dix vélos électriques, vingt vélos standards et vingt vélos pliants.

Les vélos pourront être loués pour une durée allant d'un mois à un an pour un montant compris entre quinze euros (vélo classique, pliant) et trente euros (vélo électrique). Par ailleurs, les élus ont choisi d'encourager celles et ceux qui souhaitent acheter un vélo électrique, hors VTT, chez les vélocistes locaux, partenaires du Grand Périgueux en leur attribuant un chèque de deux-cent-cinquante euros.





Le Grand Périgueux veut encourager la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire

Un Schéma Cyclable pour les dix prochaines années

Pour inciter et développer sur l'ensemble du territoire de nouvelles pratiques en faveur du vélo, une stratégie autour de cette thématique a été mise en place par les élus. Elle s'appuie, pour les dix prochaines années, sur un Schéma Cyclable, voté fin 2018, afin de désengorger la circulation dans le cœur de l'agglomération, de faciliter l'accès aux zones périurbaines et d'affirmer le vélo comme mode de déplacement complémentaire à la voiture et aux transports en commun.

Ce Schéma Cyclable reprend l'existant et offre une vision nouvelle de l'architecture du réseau cyclable.

Il se décline en deux périmètres d'intervention :

- le secteur en périphérie du cœur d'agglomération composé de trente-six communes, moins dense et rural,
- le cœur d'agglomération et ses extensions urbaines composés de sept communes. Ce secteur géographique représente environ les 2/3 de la population et concentre un trafic routier dense.

Le Schéma Cyclable répond à tous les motifs de déplacements : domicile-travail, domicile-lieu d'études, achats, loisirs.

De multiples pistes sont préconisées, pouvant être considérées comme un axe central fort, et tout un ensemble de « voies calmes » peu empruntées par les voitures, où la vitesse pourrait être limitée à 30km/h afin d'offrir un cadre plus sécurisant.

D'autres solutions sont envisagées, dont le système de location longue durée de vélos électriques pour convenir davantage au relief du territoire, la création de voies cyclables, de 50 places de parkings, la pose de 650 arceaux à double fixation sur des endroits stratégiques comme les établissements scolaires et les services publics, la mise en place de 10km de Voie Verte supplémentaires.

L'objectif est d'atteindre, pour le cœur de l'agglomération et pour certains bourgs, une part modale du vélo comprise entre 3 et 4% d'ici 2023, et d'atteindre 8 à 10% en 2028 contre 1% en 2018.

Repères

La circulation automobile arrivera à saturation d'ici 2025 si aucun changement de comportement n'est effectué en faveur du report modal.

Les travaux du PEM et du BHNS ont débuté en 2018.

18 bourgs situés dans des zones plus rurales pourront avec quelques aménagements simples (bandes cyclables, réduction de la vitesse à 30km/h au lieu de 50km/h), accueillir plus facilement les cyclistes. D'ici 2028, 130 kilomètres seront consacrés en priorité aux vélos.

Un questionnaire a été diffusé dans 104 établissements scolaires pour connaître les attentes des jeunes cyclistes.

Toutes les communes ont été recensées sur les projets et aménagements cyclables.

Le Grand Périgueux a assumé pour la 1^{ère} fois en 2018, la compétence transports scolaires. Cela a représenté 43 circuits, 1500 enfants transportés et un coût de fonctionnement de 1 110 000 € HT en 2018.

La mise aux normes d'accessibilité des arrêts du réseau Péribus a été engagée fin 2017. Dix arrêts ont été rendus accessibles pour un montant de 119 500€ HT.

Le Plan de Déplacement Global sera poursuivi dans le cadre du PLUi volet mobilité, objectif 2032.



Commission 3

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) va notamment définir les droits des sols pour les douze prochaines années

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Périgueux a été lancé en 2017.

Document de planification pour les douze prochaines années

Ce document de planification en matière d'urbanisme et de développement durable va définir, pour les 12 prochaines années, le droit des sols sur l'agglomération et le territoire de demain à différents niveaux : logement, développement économique, mobilité, protection de l'environnement et paysages, patrimoine, eau et assainissement, agriculture, adaptation au changement climatique, déchets.

Le groupement de bureaux d'études AT'Metropolis a élaboré ce document pour un montant total de 859 216 € HT comprenant 781 721 € HT pour le marché initial et 77 494 € pour la prestation liée aux Orientations d'Aménagement et de Programmation supplémentaires.



Base à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Pour élaborer le PLUi du Grand Périgueux, les élus ont associé le plus largement possible les habitants, à travers notamment, des réunions publiques qui ont eu lieu sur l'ensemble du territoire.

Depuis son lancement en 2017, l'ensemble des travaux du PLUi ont été menés en concertation avec les communes afin d'aboutir à une réelle démarche de co-construction. L'année 2018 a été celle de la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui a ensuite permis d'établir le zonage, le règlement, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, les Programmes d'Orientations et d'Actions. Le projet de PLUi a ainsi pu être arrêté lors du Conseil Communautaire du 24 janvier 2019.

Trois grandes orientations générales

Les orientations générales du PADD du futur PLUi s'articulent autour de trois axes non hiérarchisés :

- Conforter le rôle de pôle d'équilibre structurant régional,
- Structurer le Grand Périgueux de façon cohérente et interdépendante pour un développement équilibré du territoire,
- Maîtriser et intégrer le développement.

Chiffres clés du PLUi depuis son lancement :

Trente-cinq réunions publiques.

Une quarantaine de journées complètes d'ateliers, auxquelles s'ajoutent de nombreuses rencontres individuelles avec les communes.

Un séminaire des élus portant sur les scénarii d'aménagement et de développement.

Quatre assemblées des maires.

Plus de 700 demandes de particuliers ont été reçues et enregistrées.



Commission 3

Les équilibres et la solidarité urbain/rural font partie des missions du Schéma de Cohérence Territoriale

Schéma de Cohérence Territoriale

L'essentiel de l'année 2018 a été consacré à définir les priorités de développement à porter dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale).

Ces priorités ont été construites autour de quatre grands thèmes :

- l'économie et les mobilités
- l'armature territoriale
- la qualité urbaine et paysagère
- la transition écologique et énergétique

Le PADD en 4 axes

À partir des 4 thématiques issues du diagnostic a émergé le projet de territoire. Il s'est reconstruit en **4 AXES** et **12 LIGNES DE FORCE**.



amélia.2

DES AIDES PUBLIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT



ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



RÉNOVATION ET MISES AUX NORMES



ÉCONOMIES



ADAPTATION



RAVALEMENT

Commission 3

Grâce aux travaux réalisés par les propriétaires, Amélia2 permet aussi de soutenir l'économie locale

Amélioration de l'Habitat Amélia2

Le Grand Périgueux et vingt-cinq partenaires ont préparé en 2018 un nouveau programme d'aides publiques pour inciter les propriétaires à rénover leur logement.

Des besoins importants sur le territoire

Plusieurs données chiffrées ont en effet alerté les élus : les $\frac{3}{4}$ des logements situés sur le territoire ont plus de 20 ans et plus de 1800 logements dans le parc privé sont classés comme médiocres et très médiocres.

De plus, 60% des Assainissements Non Collectifs seraient non conformes sur l'agglomération.

11 000 logements seraient ainsi concernés.

Plusieurs priorités fixées

Plusieurs priorités ont donc été définies :

- réduire les problèmes de précarité énergétique, d'habitat dégradé,
- encourager l'adaptation des logements liée à la perte d'autonomie,
- encourager la mise aux normes des installations d'assainissement individuel.

Les propriétaires aidés sur le précédent programme Amélia perçoivent encore des aides financières.

En 2018, 33 logements ont été rénovés pour un montant de travaux de 1,9M€.

Le montant des subventions du Grand Périgueux s'élève à 16 744 €.

Programme réalisé en partenariat

L'année 2018 a été consacrée à la préparation d'Amélia2 porté par le Grand Périgueux, aux côtés, notamment, des quarante-trois communes de l'agglomération, de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et du Département de la Dordogne.

Plus de 15 000 000 € de subventions publiques sont programmées pour la période de 2019 à 2023.

Les propriétaires peuvent bénéficier d'aides publiques permettant de financer, selon les situations personnelles, jusqu'à 100% du projet.



Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine

L'Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle Aquitaine est un opérateur fondamental de l'Etat en matière d'action foncière. Il est habilité à procéder à toutes les acquisitions foncières et opérations immobilières et foncières facilitant l'aménagement du territoire.

Ainsi, il intervient par exemple pour des projets de logement, de développement économique, de revitalisation urbaine et commerciale des centres-bourgs et centres-villes.

Convention avec le Grand Périgueux

En 2018, une convention cadre a été signée entre le Grand Périgueux et l'EPF de Nouvelle Aquitaine.

Elle permet la réalisation d'opérations communales et intercommunales dans le cadre de conventions opérationnelles.

La convention cadre a pour objectifs de mobiliser les acteurs et les moyens techniques et financiers nécessaires au traitement des fonciers.

Conventions avec des communes

Par ailleurs, des conventions ont été conclues avec différentes communes.

- C'est le cas avec Périgueux. Le projet concerne la requalification du quartier de la gare à travers la démolition et la reconversion de friches et le traitement d'îlots très dégradés.
- A Trélissac, des négociations ont été menées pour l'acquisition de deux friches afin de développer une offre de logements dont une part en logements sociaux.
- A Chancelade, il s'agit notamment de l'acquisition de deux fonciers vacants pour réaliser une résidence seniors de 60-90 places.
- La convention signée avec Sarliac sur l'Isle concerne l'acquisition de fonciers en centre bourg pour développer des logements sociaux.
- A Val de Louyre et Caudeau, l'acquisition de plusieurs fonciers très dégradés permettra de les réhabiliter pour créer du logement.

En 2018, un travail avec les communes de Boulazac Isle Manoire et de Marsac sur l'Isle a été mené pour aboutir, en 2019, à la signature de conventions opérationnelles pour la requalification de la zone Epicentre et de Péri Ouest.

Repères

Plusieurs conventions sont en cours de finalisation avec Château L'Evêque, Bassillac et Auberoche, Mensignac avec pour objectif de travailler à revalorisation et requalification du centre bourg. Des contacts ont aussi été pris avec Coulounieix-Chamiers, Agonac, Marsac sur l'Isle, Sanilhac, Champcevinel, Bourrou, St Pierre de Chignac, Vergt, Veyrines de Vergt.

Les montants des projets peuvent varier de 400 000€ à 5M€.



Commission 3

Un dialogue s'est engagé entre les habitants et la ministre Jacqueline Gourault, lors de sa venue à Coulounieix-Chamiers

Renouvellement Urbain de Chamiers

Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Chamiers

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a retenu Coulounieix-Chamiers prioritaire pour reconstruire et revaloriser entièrement le quartier de Chamiers.

Le Grand Périgueux a été désigné comme porteur de ce Projet de Renouvellement Urbain (PRU) du quartier de Chamiers

Au cœur de la vie quotidienne des habitants

L'année 2018 a ainsi été **consacrée à la finalisation technique et financière** de ce projet d'ampleur, qui concerne trois aspects importants de la vie quotidienne des habitants :

- le logement,
- les équipements,
- et l'économie.

Les objectifs consistent à désenclaver le quartier, améliorer le cadre bâti, rationaliser l'espace public, conforter et développer les activités commerciales de proximité, et de créer les conditions d'une transformation durable.

Plusieurs réalisations sont prévues comme la déconstruction de 201 logements et la reconstitution de 160 logements locatifs sociaux, la création d'un Pôle des solidarités, la construction d'un gymnase municipal, l'aménagement d'un Parc urbain, la réhabilitation des espaces publics et des espaces de nature.

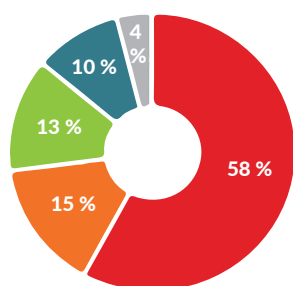
Besoins d'offrir une seconde vie pour le quartier de Chamiers

Le quartier de Chamiers compte 5 563 logements locatifs sociaux, soit près de 12% du parc HLM de l'agglomération et 76% de celui de la commune. Avec 1/3 des bénéficiaires CAF ayant un revenu constitué à 100% par les aides sociales, la paupérisation de ce quartier reste bien réelle. L'activité artisanale et commerciale affiche depuis plusieurs années une perte de vitesse.

11,5 M€ de subventions directes

En octobre 2018, le Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Chamiers a fait l'objet d'un accord officiel sur son contenu et ses montants proposés. En décembre 2018, une déclaration d'engagement a été signée avec Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ainsi que l'ensemble des partenaires. La participation de l'ANRU se chiffre à 11,5 M€ de subventions directes et de 2,5 M€ de prêts bonifiés d'Action Logement, pour le volet Habitat. Le quartier de Chamiers sera métamorphosé d'ici 7 ans.

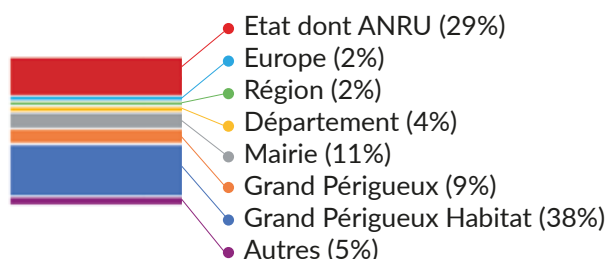
Un investissement total de 49 M€ va être réalisé.



Coût du projet : 48 139 032 €

- Habitat (32,1 M€)
- Equipements publics (5,6 M€)
- Espaces publics (5,1 M€)
- Economie et Emplois (4,1 M€)
- Ingénierie (1,2 M€)

Répartition du financement



Plan de Couverture Numérique

L'aménagement numérique représente un enjeu essentiel pour la compétitivité et le développement du territoire. Il permet en effet l'accès à tous et partout aux usages numériques, en particulier au niveau des services, de la santé, de l'éducation. En réduisant les distances, la fibre et la montée en débit vont devenir, d'ici 2025, le 1^{er} vecteur de communication et d'échange.

Le déploiement de la fibre optique fonctionne en 2 secteurs :

- **Sur le secteur dit AMII** (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), Orange a été désigné comme opérateur unique du déploiement de la fibre.

Sur Périgueux, Orange a installé trente-deux armoires et huit sont en cours de déploiement.

Cela correspond à 14 867 prises adressables et 4751 éligibles.

17 862 logements sont concernés.

L'installation de quinze nouvelles armoires est prévue en 2019 et 2020.

Sur Trélissac, le déploiement pour les prises raccordables va continuer de se déployer pour atteindre

4626 prises adressables et 2307 prises

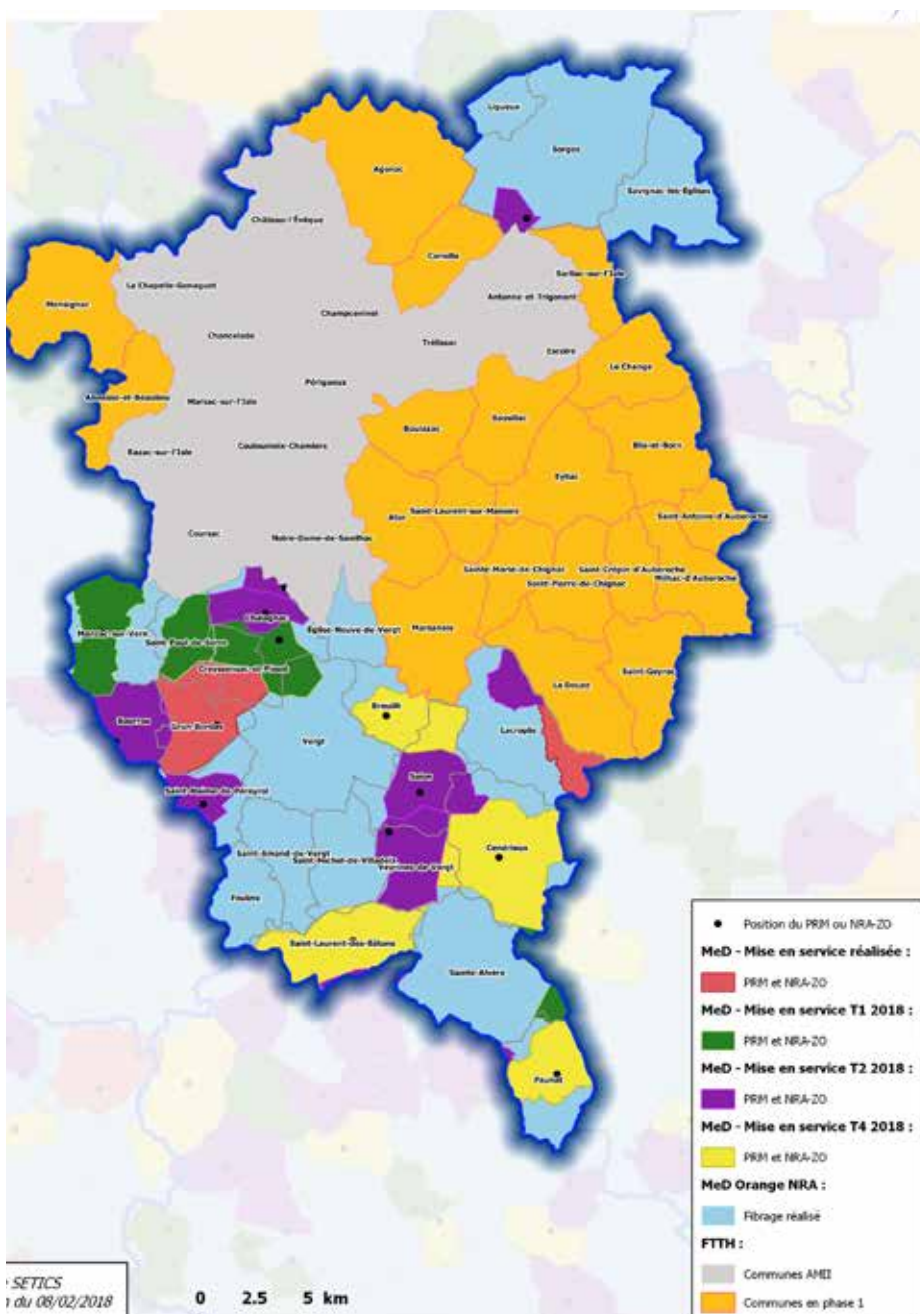
raccordables en 2018, 3607 fin 2019.

Sur Coulounieix-Chamiers, le démarrage des déploiements a débuté en 2018 avec l'installation de 8 armoires et les premières prises raccordables sont prévues fin 2018. En 2019, Orange va continuer la poursuite du déploiement des prises adressables et le déploiement des prises raccordables sur Coulounieix-Chamiers.

Enfin, le démarrage des études sur Chancelade et Marsac sur l'Isle a été lancé en 2018.

- **Sur le secteur hors zone AMII**, le Syndicat Mixte Périgord Numérique gère le déploiement de la fibre. Périgord Numérique est composé du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental de la Dordogne, du Syndicat Départemental d'Energie de la Dordogne (SDE24) et des communautés de communes et d'agglomération de la Dordogne.

Les premiers travaux ont débuté en 2018.





Commission 4

La future crèche Clos Chassaing à Périgueux accueillera les premiers enfants à l'automne 2019

Petite Enfance

Nettoyage sain

Le Grand Périgueux a souhaité diminuer les risques dus à l'utilisation de produits ménagers et/ou cosmétiques dans ses quinze crèches, au niveau des espaces dédiés aux enfants et au public.

Afin d'exclure les produits ménagers classiques contenant de multiples substances chimiques néfastes pour la santé et pour l'environnement, les élus ont opté pour le nettoyage sain :

- microfibres,
- savon noir d'origine naturelle,
- vinaigre blanc.

L'expérimentation tentée en 2017 sur trois crèches pilotes s'est généralisée en 2018 sur tous les sites.

Les 200 agents des crèches ont été sensibilisés à cette démarche. Une campagne de distribution de flyers et un affichage dans les quinze crèches ont été menés en septembre 2018. Les parents et les assistants maternels ont été conviés en octobre 2018 à trois conférences-débat animées par une éco-infirmière. 1000 familles ont été touchées, 460 assistants maternels ciblés.

Coût : 26 670 €

Aide de l'Agence Régionale de Santé (ARS) : 15 500 €



Expérimenté dans les crèches, le nettoyage sain doit s'étendre à tous les sites du Grand Périgueux

La crèche Clos Chassaing à Périgueux

Pour continuer d'accueillir soixante enfants dans une crèche située en centre-ville de Périgueux, les élus ont décidé de reconstruire la crèche Mercier sur un terrain de 3000 m² près de l'école maternelle Clos Chassaing.

Ils ont souhaité que ce bâtiment soit performant en matière énergétique pour limiter les consommations d'énergies et anticiper l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de la loi de transition énergétique en matière de bâtiments neufs.

La future crèche Clos Chassaing est composée de deux strates superposées :

- un socle massif, semi-enterré pour le rez-de-chaussée destiné aux stockages, vestiaires du personnel, locaux techniques,
- une strate supérieure composée de « petites maisons » articulées entre elles, de quatre patios pour éclairer l'intérieur de la structure, dédiés à une grande salle de motricité.

Coût global : 3 398 000 €

Les travaux ont débuté en mai 2018.

16 crèches proposent 522 places d'accueil
4 Relais Assistants Maternels, 470 assistants maternels,
1450 places d'accueil
En 2018, le Point Accueil Petite Enfance a accueilli 470 familles et traité 506 dossiers de pré-inscription.
1505 enfants ont été inscrits dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)



Commission 4

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) proposent des activités contribuant à l'épanouissement et au bien être des plus jeunes

Enfance

Depuis septembre 2017, le Grand Périgueux gère treize Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) qui s'adressent aux enfants de 3 à 14 ans.

Un projet éducatif et de nombreuses priorités

Dans le projet éducatif pensé et débattu par les élus, une orientation forte a été choisie pour contribuer à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant, l'aider à prendre sa place dans la société et faciliter l'organisation familiale des parents et leur implication dans la vie des structures. S'ouvrir à la culture, promouvoir la mixité, découvrir la citoyenneté et sensibiliser à l'environnement et au développement durable sont autant de priorités mises en place par le Grand Périgueux.

Cette trame est commune pour tous les ALSH, mais chaque structure peut proposer aux élus des animations et des projets pédagogiques spécifiques.

Des séjours pour toutes les tranches d'âge

De plus les ALSH ont organisé l'été 2018, des séjours à la mer, en montagne... seize camps d'une durée maximale de cinq jours ont été proposés aux enfants pour leur permettre de découvrir leur environnement proche (comme la base de loisirs de Neufont), ou plus lointain (Auvergne, Massif Central, St Georges de Didonne).

Le budget global des seize séjours proposés est de 45 000€.

Les tarifs proposés sont modulés en fonction des quotients familiaux.

Des ALSH prévoient d'offrir en 2019 des séjours d'hiver. Comme ils nécessitent une logistique, une organisation et un coût différents des camps d'été, les ALSH envisagent de se regrouper.

Repères

855 places (de 22 à 136 selon les structures)
2880 enfants inscrits soit 345 0962 heures sur l'année
2280 enfants soit 206 723 heures du 1^{er} juin au 31 août 2018

Le service enfance représente un coût total de 3M€ hors investissement : 500 000 € (95 000 € CAF)

Quatre ALSH ont ouvert en journée entière le mercredi dès septembre : Château L'Evêque, Val de Louyre et Caudeau, Savignac les Eglises et Razac sur l'Isle.

Une tarification sociale

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE AVEC REPAS	JOURNEE SANS REPAS	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS
De 0 à 400*	6,00€ Sans Passeport 2,00€ Avec Passeport	5,00€ Sans Passeport 1,00€ Avec Passeport	5,50€ Sans Passeport 1,50€ Avec Passeport	3,50€ Sans Passeport 1,50€ Avec Passeport
De 401 à 622*	3,50€ Sans Passeport 2,50€ Avec Passeport	4,50€ Sans Passeport 1,50€ Avec Passeport	4,50€ Sans Passeport 1,50€ Avec Passeport	2,50€ Sans Passeport 1,00€ Avec Passeport
De 623 à 800	5,00€	4,00€	3,00€	2,00€
De 801 à 1000	7,00€	6,00€	3,50€	2,50€
De 1001 à 1250	9,00€	8,00€	4,50€	3,50€
De 1251 à 1500	11,00€	10,00€	5,50€	4,50€
Plus de 1501 et Non fourni	14,00€	13,00€	7,00€	6,00€



Commission 4

La signature du Plan Territorial de Lutte contre les Discriminations autour du Procureur de la République de Périgueux

Lutte contre les discriminations Prévention délinquance

Le Plan Territorial de Prévention de Lutte contre les Discriminations 2018-2020 a été signé le 18 juin 2018 entre le Grand Périgueux, l'Etat, le Procureur de la République, la Région et le Département.

Ce Plan a plusieurs rôles :

- définir de manière partenariale les priorités d'action en tenant compte des spécificités du territoire.
- poser les bases d'un futur réseau de vigilance avec tous les partenaires (police, gendarmerie, justice, associations de proximité, délégué du défenseur des droits, centres sociaux, conseils citoyens, Conseil Départemental...) animé par le Grand Périgueux.

Plusieurs axes prioritaires ont été fixés pour les trois prochaines années

- **L'emploi et la formation** : former les entreprises pour leur permettre de développer des pratiques non discriminantes dans le recrutement,
- **Le logement** : sensibiliser les propriétaires et les bailleurs afin d'éviter les discriminations dans le choix du locataire,
- **L'accès au droit des victimes** : accompagner les victimes à faire valoir leur droit à un traitement égalitaire,
- Le Grand Périgueux s'engage également à être une collectivité exemplaire en matière de **lutte contre les discriminations**.

Habitants en zone police et zone gendarmerie

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Grand Périgueux concerne 103 000 habitants : 65 000 en zone police et 45 000 en zone gendarmerie.

3^e Journée de lutte contre les discriminations

Le Grand Périgueux a organisé avec ses partenaires la 3^e Journée de lutte contre les discriminations.

Plus d'une centaine d'acteurs étaient présents le 4 décembre 2018.

Cette journée s'est articulée autour d'une table ronde, d'échanges, d'une exposition, complétée le 5 décembre 2018 par un ciné-débat.

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le Grand Périgueux a créé le 11 juin 2018 un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Cette instance de concertation, d'animation et de coordination, regroupe élus, services de l'Etat, socio professionnels et personnalités qualifiées. Ensemble, ils peuvent davantage cerner les préoccupations des maires, en particulier dans les zones rurales, pour pouvoir répondre aux difficultés rencontrées sur le territoire et mieux informer sur les solutions mises en place.

Quatre sujets sont prioritaires :

- l'aide aux victimes et les violences faites aux femmes,
- les incivilités (transports),
- les jeunes (délinquants ou victimes),
- la radicalisation.

Commission 4

Grand Périgueux Habitat et Dordogne Habitat représentent plus de 9000 logements sociaux

Logement social

Fusion Grand Périgueux Habitat - Dordogne Habitat

La loi sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (Loi ELAN) modifie l'organisation des bailleurs.

Ceux qui n'ont pas construit au moins 500 logements pendant 10 ans doivent se regrouper.

Le nouveau bailleur social constitué doit alors gérer au moins 12 000 logements **ou devenir l'unique groupe de logement social ayant son siège dans un département.**

Un travail de rapprochement en 2018

C'est le cas de Grand Périgueux Habitat et Dordogne Habitat.

Ils représentent 9233 logements, soit moins que le seuil fixé par la loi. Mais en se regroupant, les deux structures pourraient créer une seule entité de logements sociaux sur la Dordogne.

Un travail a été mené pendant l'année 2018 entre le Grand Périgueux, le Conseil Départemental de la Dordogne et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise avec leurs Offices Publics rattachés. Plusieurs autres communautés de communes ayant la compétence Habitat ont adhéré à cette démarche lors de cette année.

Il ressort de ces échanges une volonté de gouvernance partagée qui pourrait se concrétiser, dans un premier temps, par le biais d'un Syndicat Mixte Ouvert, puis par la fusion des deux Offices.

Deux étapes avant la fusion effective le 1^{er} janvier 2020

Pour préparer la fusion de Grand Périgueux Habitat et Dordogne Habitat qui deviendront Périgord Habitat, plusieurs étapes sont prévues :

- La création du Syndicat Mixte Ouvert pour le 1^{er} janvier 2020 : un travail important sera mené en 2019, en particulier sur la rédaction des statuts, les attributions et les modalités de fonctionnement de ce futur Syndicat Mixte Ouvert.
- Le changement de rattachement des Offices et la fusion après le 1^{er} janvier 2020.

La situation difficile de Grand Périgueux Habitat et l'importance des projets à conduire a imposé en 2018 un nouveau cadre stratégique de redressement.

Des investissements sont prévus jusqu'en 2024 en lien avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS). Un accord a été conclu en 2018.

Le Grand Périgueux va participer à la consolidation de l'Office à hauteur de 8,2 M€ entre 2019 et 2024 et les communes pour un montant de 5 M€.



Public jeune

Le partenariat avec l'opération « Jesuisun(e)jeune.com » s'est poursuivi en 2018. Cette plateforme en ligne nationale met en relation demandeurs et propriétaires afin de permettre aux jeunes, étudiants, apprentis, stagiaires, de bénéficier d'offres variées pour se loger plus facilement.

Le Grand Périgueux est partenaire des deux résidences jeunes de Boulazac Isle Manoire et Périgueux (21 000 € pour chaque structure).

Contrat Local de Santé et Atelier Santé Ville

En parallèle du travail d'animation du réseau de l'Atelier Santé Ville, l'année 2018 a permis la concrétisation de projets visant la prise en compte et l'amélioration de la santé des habitants des quartiers. Dans le cadre de l'évaluation finale du Contrat Local de Santé et de l'évaluation intermédiaire du Contrat de Ville, un important travail d'analyse a été mené.

Les thématiques abordées dans le cadre de l'Atelier Santé Ville

En 2018, les membres du réseau (professionnels, bénévoles, élus et habitants) ont été conviés à échanger sur les thèmes du « sport santé » (55 personnes le 26 février 2018) et de l'accès aux soins pour toutes et tous (60 personnes le 3 octobre 2018).

Le projet « Mon Quartier, Ma Santé » a permis la mobilisation de celles et ceux qui vivent dans les deux quartiers prioritaires de Chamiers (Coulounieix-Chamiers) et Boucle de l'Isle (Périgueux).



Chiffres clés

420 membres font partie du réseau des acteurs de l'Atelier Santé Ville (ASV) pour **157 structures différentes** (santé publique, insertion, sport, éducation populaire, culture).

38 lettres d'information ont été adressées en 2018 à l'ensemble des membres.

Les **400 exemplaires du guide pratique Santé** ont été distribués en 2018, lors des différentes réunions. Il a notamment été utilisé lors de l'« Escape Game » réalisée par l'équipe du SAFED pendant la journée « L'adolescence, la crise pour qui ? » organisée au lycée Jay de Beaufort le 21 mars 2018, dans le cadre des Semaines nationales d'information sur la santé mentale.

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Au 1^{er} janvier 2018, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Périgueux a accueilli l'ensemble des familles et des agents sociaux et administratifs de l'association IMAP pour offrir un service d'aide et d'accompagnement aux personnes âgées, en situation de handicap et aux familles.



Cet accompagnement est proposé à plusieurs niveaux : l'aide humaine au quotidien, l'entretien du cadre de vie, le portage de repas à domicile, la prévention Santé des séniors, l'aide aux aidants et enfin l'aide aux sorties de vie sociale.

L'été 2018, le CIAS a signé une convention pour une expérimentation de Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) avec le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD de Périgueux), pour accompagner chaque jour les personnes en perte d'autonomie de façon plus coordonnée sur le plan du Soins et de l'aide.

Le CIAS a rédigé et signé un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec le Conseil départemental, dans le cadre des Fonds d'Appui aux Bonnes Pratiques, afin de développer et d'améliorer la qualité des services rendus aux publics.

L'activité du CIAS sur l'année 2018 en quelques chiffres :

Mandataire	Portage de repas	SAAD	CONFORT	Total
1914 h	34032 repas	133759 h	9250 h	143 009 h 34 032 repas

Chiffres clés

929 personnes accueillies dont 802 concernent l'activité du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (86%).

704 personnes sur les 802 accompagnées par le service SAAD, soit 88% ont + de 70 ans.

Les personnes aidées en 2018 vivent essentiellement sur 4 secteurs principaux : sur une zone Nord 503 personnes aidées sur Boulazac Isle Manoire, Château L'Evêque, Agonac et Périgueux, et une zone Sud 421 personnes aidées sur Vergt et les environs et Ste Alvère.

Les **interventions** se font principalement en zone rurale, avec des accompagnements en journée qui peuvent durer de **1 à 3 heures** (relais à l'aidant, sortie de vie sociale).

198 agents ont travaillé pour le CIAS durant l'année 2018 soit 93 Equivalent Temps Plein.



Commission 5

La défense contre les inondations est au cœur des préoccupations de la GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a instauré le transfert obligatoire de la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) à compter du 1^{er} janvier 2018.

Quatre objectifs bien précis

La compétence exercée par le Grand Périgueux depuis le 1^{er} janvier 2018 recouvre quatre objectifs bien précis :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Une stabilité pour le produit de la taxe GEMAPI

Le Grand Périgueux a décidé de déléguer l'exercice de la compétence au Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) qui dispose d'une assise territoriale élargie sur la totalité du bassin versant de l'Isle.

Le montant de la taxe GEMAPI a été fixé à 550 000 € pour l'année 2018.

Cette taxe est plafonnée à un équivalent de 40 € par habitant et par an.

La nouvelle stratégie budgétaire du Grand Périgueux prévoit une stabilité du produit de la taxe GEMAPI pour 2019.

Son montant a d'ailleurs été fixé à 550 000 € pour 2019. L'année 2019 devrait permettre au SMBI de conduire un diagnostic du territoire, avec pour objectif, une qualification de l'état des rivières et des zones humides.

Une convention à avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Par ailleurs, le Syndicat mixte Rivières, Vallées et Patrimoine en Bergeracois (RVPB) qui participe à la gestion de 300 km de cours d'eau, intervenait sur Paunat et Val de Louyre et Caudeau, deux communes appartenant depuis 2017 au territoire du Grand Périgueux.

La Communauté d'Agglomération du Bergeracois (CAB) gère désormais en direct cette compétence.

Aussi, le RVPB sera dissous et le Grand Périgueux, signera une convention avec la CAB.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle

Les milieux aquatiques possèdent naturellement des atouts précieux pour limiter les risques d'inondations.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) travaille sur des solutions à mettre en place afin de redonner les fonctions primaires aux cours d'eau : champs d'expansion des crues, recul de digues, zones humides à reconnecter aux cours d'eau.

Toutes ces mesures diminuent les risques d'inondations et favorisent la biodiversité dans les milieux aquatiques.



Commission 5

L'opération de forage dirigé sous la rivière Isle

Assainissement des eaux usées

Dans le cadre de la réalisation des travaux préconisés par le Schéma Directeur d'Assainissement, le Grand Périgueux a effectué en 2018, plusieurs opérations exceptionnelles, subventionnées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 60%.

Le forage dirigé sous la rivière Isle

Le Grand Périgueux a réalisé en mai 2018 une opération de forage dirigé pour mettre en place deux canalisations d'eaux usées sous la rivière Isle, à 11 mètres de profondeur, depuis la Voie des Stades à Périgueux jusqu'au Bas-Chamiers à Coulounieix-Chamiers.

Cette opération a été menée à deux endroits :

- sur la rive droite de l'Isle : 320 mètres de tuyaux en polyéthylène ont été stockés et assemblés à l'avance par soudure thermofusion.
- sur la rive gauche : une foreuse équipée d'une hélice a perforé le sol, permettant, selon l'inclinaison nécessaire et souhaitée, la mise en place des canalisations.

Montant total des travaux : 750 000 € HT

Cette opération inédite permet la réhabilitation des canalisations de refoulement du poste de relevage Coutras.

Du fait des phénomènes de corrosion importants, celles-ci devaient être renouvelées.

Travaux de réhabilitation

En groupement de commandes avec Périgueux, l'agglomération a réalisé en août 2018 des travaux de réhabilitation des collecteurs visitables situés rue Victor Hugo à Périgueux (de la place Yves Guéna à la rue Kléber) et rue du Chatelou.

Cette opération, réalisée par du personnel présent à l'intérieur même du réseau, a permis de rétablir l'étanchéité du collecteur pour offrir une meilleure protection de la nappe alluviale et une meilleure collecte des eaux usées.

Montant total des travaux : 500 000 € HT

Il s'agit d'une opération spécifique. Les anciens collecteurs récupèrent une partie des effluents d'eaux usées et d'eaux pluviales de Périgueux, pour les acheminer à la station d'épuration de Saltgourde.

Celle-ci traite la pollution générée par 48 300 EH -Equivalent habitants-.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

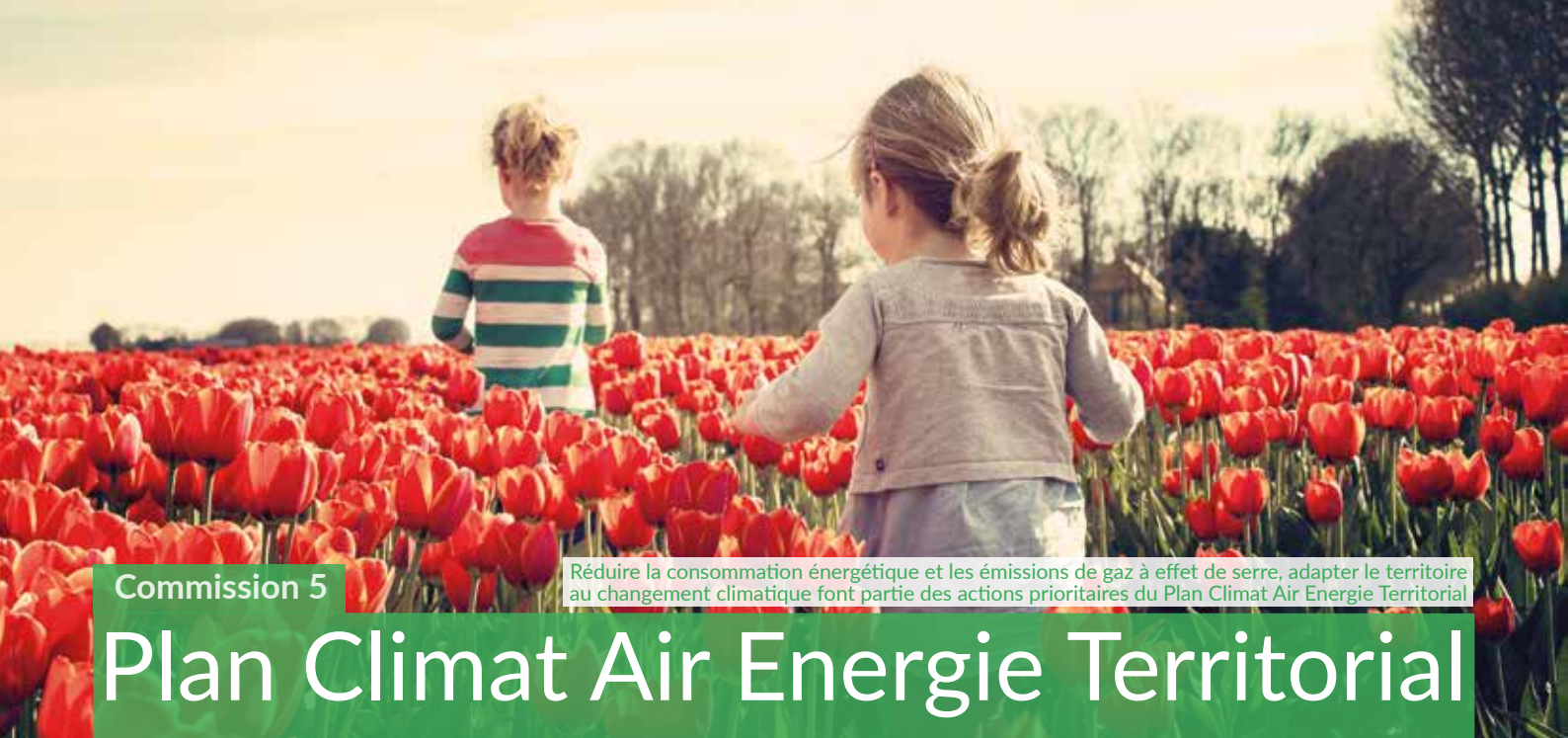
1200 contrôles de bon fonctionnement ont été réalisés (contrôles périodiques ou pour des transactions immobilières). Un accompagnement a été proposé à cinquante-deux nouveaux usagers pour un troisième programme de réhabilitation des installations non conformes.

Le Grand Périgueux compte 17 200 installations.

Le programme d'aides publiques pour l'amélioration de l'habitat Amelia2, permet de financer de nouvelles réhabilitations d'assainissement non collectif.

Le Collectif Péri Urbain

Le patrimoine péri-urbain du Grand Périgueux est constitué de vingt-six stations d'épuration.



Commission 5

Réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, adapter le territoire au changement climatique font partie des actions prioritaires du Plan Climat Air Energie Territorial

Plan Climat Air Energie Territorial

Depuis 2012, l'agglomération dispose d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) dont le périmètre s'est élargi dès 2014. Incluant le développement coordonné des réseaux d'énergie, la production des énergies renouvelables, la mobilité sobre et décarbonnée, la séquestration de dioxyde de carbone dans les sols et la végétation, et la réduction des émissions de polluants atmosphériques, il s'est transformé en Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Démarche transversale et partenariale

Le PCAET du Grand Périgueux 2019-2024 sera intégré au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Son élaboration s'est faite à travers une démarche transversale et partenariale avec d'autres acteurs publics et privés, portée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE24). Le Grand Périgueux a un rôle de « coordinateur de la transition énergétique », c'est-à-dire que l'agglomération ne portera pas à elle seule le plan d'actions.

Deux axes prioritaires ont été choisis pour la construction du plan d'actions :

- réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, en particulier au niveau du transport, du résidentiel et de l'agriculture. Ils représentent 73 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- adapter le territoire au changement climatique en préservant la ressource en eau et la biodiversité, en protégeant les populations et en adaptant les pratiques agricoles.

Les bâtiments résidentiels représentent 43 % des consommations d'énergie (1^{er} poste) et 24 % des émissions de gaz à effet de serre (2nd poste) sur le territoire. La facture annuelle globale supportée par les habitants pour l'énergie dans leur logement est de 115 M€.

Dans le résidentiel, les 2/3 des consommations sont liées au chauffage. Le second poste est celui de l'électricité spécifique (éclairage, multimédia).

Les transports représentent 34% des consommations d'énergie (2nd poste) et 32% des émissions de gaz à effet de serre (1^{er} poste) sur le territoire.

Concernant les consommations d'énergie associées aux déplacements des habitants, les 2/3 sont dues aux trajets vers ou depuis les domiciles : 1/3 pour les trajets domicile-travail et 1/3 pour les trajets courses, loisirs.

Pour l'agglomération, la mission PCAET et bilan Gaz à Effet de Serre (GES) se chiffre à 47 916 € sur 3 ans, dont 38 333 € à la charge du Grand Périgueux.

2437 GWh consommés chaque année sur le Grand Périgueux, soit une facture énergétique annuelle de 240 M€.

602 kt CO₂e émis chaque année.

14% d'énergies renouvelables.

Scénario de transition énergétique à 2030 du Grand Périgueux :

- 21 % pour l'énergie,
- 28 % pour les GES,
- + 50 % d'énergie renouvelable.

32 % d'énergies renouvelables locales dans la consommation finale.

Le projet définitif de PCAET sera voté en conseil communautaire au dernier trimestre 2019.

Le déploiement des bornes pour la collecte de déchets

Les élus ont validé, en 2016, un programme de déploiement de bornes enterrées et semi-enterrées. Il a pour objectifs de moderniser le mode de collecte, de générer des économies de fonctionnement, de réduire la pénibilité du métier et de redéployer des effectifs sur de nouveaux métiers.

610 points de collectes en apports volontaires seront installés sur le territoire d'ici la fin 2019. Cela représente un budget d'investissement total de 8,7 M€, dont 3,5 M€ sur l'année 2018.

Ce programme a été réalisé à la fin de l'année 2018 à 75%.

Les communes ont en charge la mise à disposition du terrain. Le Grand Périgueux assure le génie civil pour le compte des communes et met en place les équipements. Les sites d'implantation nécessitent entre 25 et 30m². Ils ont été choisis conjointement.

En 2018, 191 points d'apports volontaires ont été installés. La mise en place de ce nouveau dispositif de collectes a notamment permis, en 2018, le redéploiement de sept agents sur d'autres métiers au Grand Périgueux. Pour assurer le remplacement des titulaires, le recours à l'intérim a fortement baissé passant de 450 000 € en 2017 à 161 000 € en 2018, soit une économie de 290 000 € pour le Grand Périgueux.

Le transfert des déchèteries

Les déchèteries de l'agglomération, anciennes et peu adaptées à l'usage et aux filières de valorisation qui se sont développées, seront transférées le 1^{er} janvier 2019 au Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3).

S'inscrivant dans une démarche départementale, ce transfert concerne la gestion des déchèteries et la communication (tri et prévention).

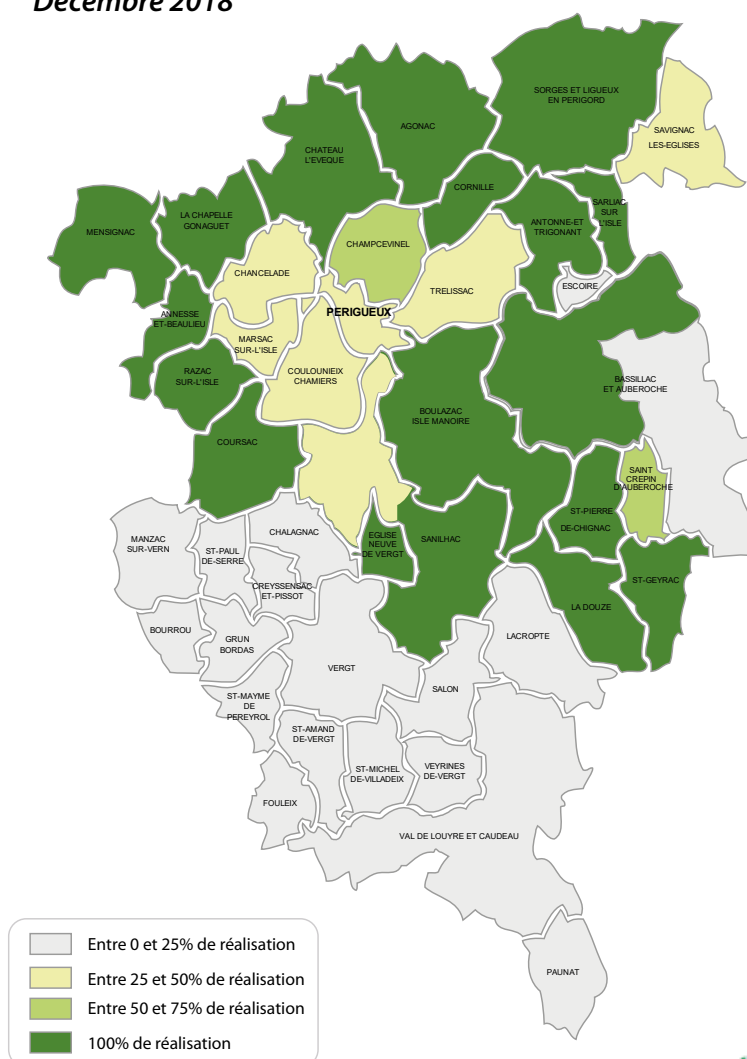
Plusieurs projets sont prévus : une nouvelle déchèterie à la Rampinsolle, l'extension de la déchèterie de Trélissac, la fermeture de celle de Boulazac Isle Manoire (Boulazac).

Des investissements en 2018

Le Grand Périgueux a investi dans plusieurs domaines :

- Achat de bennes : 950 000 €,
- Achat de deux véhicules de lavage de bornes : 93 000 €,
- Achat de bornes enterrées : 2,8 M€,
- Achat de caissons de déchèteries : 25 000 €.

Taux de Couverture
des Points d'Apports Volontaires
Décembre 2018



Réalisation: Pole Strategies Territoriales - mai 2019

Bon à savoir

Une borne enterrée ou semi-enterrée est implantée pour 80 habitants.
Le taux de la taxe d'enlèvement des déchets ménagers est resté stable en 2018. Il est de 10,50%.
Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 1,9%, se chiffrant à 10 200 000 € en 2018 contre 10 400 000 € en 2017.



Commission 6

Près de 300 000 usagers ont fréquenté les 5 piscines de l'agglomération

Piscines

Les cinq piscines du Grand Périgueux ont accueilli près de 298 000 usagers en 2018, assurant des fonctions éducatives, compétitives, récréatives et sociales.

Deux sites couverts

L'Aquacap à Champcevinel, équipement unique en Dordogne avec 1000 m² de baignade, est passé de 207 000 baigneurs en 2017 à 204 000 en 2018.

Le centre aquatique séduit surtout pour ses pratiques de loisirs et santé : activités aquatiques, baignade, nage, détente. Ces activités génèrent 1/3 des recettes des piscines.



La piscine Bertran de Born à Périgueux, destinée au sport aquatique organisé, aux apprentissages et perfectionnements de la nage, a accueilli 65 000 personnes (contre 70 000 en 2017).

Fréquentation en hausse pour les trois piscines d'été

Les nageurs ont été séduits en 2018 par les piscines estivales :

- 15 000 baigneurs pour la piscine de Marsac-sur-l'Isle contre 12 000 en 2017,
- 5500 baigneurs pour la piscine de Boulazac-Isle-Manoire (Saint-Laurent-sur-Manoire) contre 3000 en 2017,
- 9500 baigneurs pour la piscine de Sorges et Ligueux en Périgord contre 8000 en 2017.

Préparation pour une nouvelle piscine à Boulazac-Isle-Manoire

La piscine construite face à la future halte ferroviaire à Niversac disposera d'un bassin couvert de cinq couloirs de nage, d'une dimension de 25m x 12,5m avec trois profondeurs distinctes permettant l'accueil des scolaires dans le cadre de l'apprentissage de la natation.

Un espace petit bain sur une dizaine de mètres, une ouverture de la façade et des jeux d'eau extérieurs pour la période estivale sont aussi prévus. Les travaux de cet équipement performant sur le plan énergétique devraient débuter en 2019.

200 000 € d'études et 500 000 € de travaux sont programmés pour 2019.

Coût total estimé de l'opération : 6 000 000 € HT

Chiffres

Les cinq piscines de l'agglomération représentent un coût annuel (dépenses-recettes) de 1 484 631 €, pour 298 000 nageurs, soit un coût moyen social baigneur de 4,97 € à la charge du Grand Périgueux.

Pour mémoire, le chiffre au niveau national est de 5,37 € (source : Association Nationale Des Elus en charge du Sport)



Commission 6

L'abbaye bénédictine de Brantôme constitue un des atouts touristiques valorisant le territoire

Schéma de Développement Touristique

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Grand Périgueux exerce une nouvelle compétence « La Promotion du Tourisme » sur un territoire composé de quarante-trois communes, situé au cœur de la Dordogne.

Pour valoriser ses richesses et développer des retombées économiques durables, le Grand Périgueux s'est engagé dans une stratégie globale de développement touristique.

Définir à long terme les actions à mener en matière de tourisme

Ce Schéma de Développement Touristique pensé à long terme (2018-2028) définit les actions à mener en matière de tourisme pour les années à venir et offre aux partenaires techniques et financiers une bonne lisibilité du développement touristique souhaité par l'ensemble des acteurs.

Plusieurs axes prioritaires sont visés :

- développer et diversifier l'offre touristique,
- professionnaliser l'accueil et les acteurs du territoire,
- animer, valoriser et renforcer les équipements à vocation touristique,
- fédérer les acteurs autour d'une marque de territoire.

Stratégie d'attractivité concertée

Pour mener à bien une stratégie d'attractivité concertée, plusieurs Communautés de communes s'engagent aux côtés du Grand Périgueux : Dronne et Belle, Isle Vern Salembre, Périgord Nontronnais, Isle Double Landais, Isle Vern Salembre et Isle Crempse en Périgord.

Ces partenaires ont été rejoints en décembre 2018 par les Communautés de communes du Pays Ribéracois et du Pays de Saint-Aulaye.

Tous travaillent avec les Offices de Tourisme situés sur cette zone géographique.

Ce Schéma est d'autant plus important qu'il sert de base pour répondre à l'appel à projet régional Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT).

Ce Schéma se décline en trois phases : diagnostic du territoire, stratégie et plan d'actions.

Pour valoriser ce territoire disposant d'une offre diversifiée de sites et d'activités (tourisme culturel, itinérance, loisirs de nature...) s'adressant à des clientèles variées (urbaine, sportifs..), une stratégie bien précise est mise en place :

- viser l'excellence (accompagnement et professionnalisation des acteurs, modernisation des offices, mise en place de labels, lisibilité numérique...),
- développer et mettre en scène l'offre touristique,
- et fédérer les acteurs autour d'un projet partagé (réseau d'ambassadeurs).

Changement de statut

Un plan d'actions permettant de mutualiser les actions au sein de tous les partenaires débutera en 2019. Il sera mis en place par l'Office dont le statut changera au 1^{er} janvier 2019. La structure associative deviendra un Etablissement Public à Intérêt Industriel et Commercial (EPIC).

Montant de la taxe de séjour : 400 000€

Budget de l'OTI : 1 300 000€



Commission 5

La Voie Verte séduit surtout ceux qui pratiquent la marche, le vélo, la course à pied, le skate, le roller

Voie Verte

Le Grand Périgueux aménage depuis plusieurs décennies des voies vertes, vélos routes et plus globalement des infrastructures de déplacement en mode doux.

Aménagements réguliers sur la Voie Verte

La Voie Verte des berges de l'Isle a bénéficié ces dernières années de plusieurs aménagements significatifs :

- une extension fin 2014 jusqu'à Charrières à l'Est de l'agglomération et à Marsac sur l'Isle à l'Ouest
- le raccordement au 86km de la vélo route de la vallée de l'Isle fin 2016, offrant ainsi un réseau de 100km aux cyclotouristes.

Un tracé de 7km supplémentaires de Razac sur l'Isle à Marsac sur l'Isle a été réalisé en 2017.

Par ailleurs, la Voie Verte du Manoire est ouverte au public depuis 2015.

Tout en améliorant le cadre de vie des habitants, les voies vertes et véloroutes contribuent aussi au développement de l'économie touristique.

Lien sécurisé de Bassillac-Auberoche à Périgueux

Pour ces raisons, le Grand Périgueux poursuit ses aménagements.

A l'Est, le tracé s'arrête au lieu-dit « Charrières » à Trélissac, à proximité du pont traversant l'Isle. L'extension à cet endroit, permet de relier les équipements publics de Bassillac-Auberoche, notamment la plateforme aéroportuaire, à la Voie Verte.

Ce lien sécurisé vers Périgueux offre aussi la possibilité de rejoindre les zones industrielles de Boulazac Isle Manoire (Boulazac) et Trélissac.

En 2018, des travaux ont été effectués pour créer cette voie sécurisée type vélo route/voie verte d'une longueur d'environ deux kilomètres.

Le budget global des travaux est estimé à environ 246 000€ HT.

Perspectives

Afin de compléter et d'enrichir l'offre, d'autres tracés sont envisagés : Trélissac-Antonne, Antonne-Escoire, Escoire-Savignac les Eglises.

Fréquentation

Des compteurs de vélos sont installés à trois endroits de la Voie Verte des berges de l'Isle. Près de 370 000 passages ont été enregistrés dans les deux sens entre août 2016 et juin 2017.



Commission 6

Le maquis de Durestal, permet au Grand Périgueux de miser sur le tourisme de Mémoire

Le Maquis de Durestal

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Grand Périgueux exerce la compétence « promotion du tourisme ».

Cela signifie la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements de loisirs et de tourisme : l'étang de Neufont, l'Ecomusée de la Truffe ainsi que le village vacances de Sorges et Ligueux en Périgord.

Faisant partie du petit patrimoine, le camp de Durestal, situé à Val de Louyre et Caudeau (Cendrieux) n'a pas été repris lors de l'intégration le 1^{er} janvier 2017, de la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe.

Haut lieu de la Résistance

Ce haut lieu de la Résistance s'étend sur 2,5 ha, classés zone naturelle.

Il a été aménagé pour retracer la vie quotidienne des groupes de résistants pendant la 2nde guerre mondiale : cabanes recouvertes de feuillards, cuisine, étagères, armurerie creusée dans le sol, poste de commandement, prison, poteaux pour l'exécution des traîtres...

C'est une « ville dans les bois » comme le définissait André Malraux qui est venu sur le site.

Tourisme de Mémoire

Le tourisme de Mémoire étant une filière se développant en France, le maquis de Durestal représente un potentiel et une opportunité qu'a souhaité saisir le Grand Périgueux.

Dans le cadre du Schéma de Développement Touristique Intercommunautaire porté en 2019 par les huit EPCI, la création d'un produit touristique prend tout son sens.

En s'appuyant sur les différents sites mémoriels existants sur le périmètre comme le projet « Résistance et Numérique, Chemins de Mémoires » porté par la Communauté de Communes Isle Crempse en Périgord, un travail de mise en réseau pourrait être mené.

Investissement

Pour permettre au site de Durestal de développer ses atouts touristiques, pédagogiques (en poursuivant les visites scolaires) et historiques, une remise à niveau est nécessaire.

En 2018, les élus ont décidé d'aménager ces lieux à hauteur de 150 000€ HT et de prévoir 15 000€ HT par an, sur la base d'une ouverture estivale, pour le fonctionnement et l'entretien du site.

Une entrée payante de 2€ est envisagée.

Histoire

Grâce à son environnement végétal, topographique et social, le site de Durestal a accueilli plusieurs groupes de Résistance dont l'un des premiers chefs de l'Armée Secrète en Dordogne.



Commission 5

L'accès à la base de loisirs de Neufont sera gratuit dès 2019

Base de loisirs de Neufont

Depuis 2017, suite à l'extension du territoire de l'agglomération avec notamment la dissolution de la Communauté de communes du Pays vermois et du terroir de la Truffe, le Grand Périgueux a intégré dans son patrimoine, le site de loisirs de Neufont.

Situé à mi-chemin entre Périgueux et Bergerac, à Saint-Amand de Vergt, celui-ci regroupe plusieurs activités payantes : un lac de baignade avec deux plages surveillées, des activités pêche et pédalos, un camping deux étoiles avec des chalets ainsi qu'une guinguette.

Délégation du site à l'Office de Tourisme Intercommunal

Du fait de la spécificité de l'exploitation de cet équipement en matière de commercialisation et de gestion et de son potentiel en termes de tourisme et d'attractivité du territoire, l'agglomération a délégué la gestion de ce site à l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux, sous la forme d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial créé en décembre 2018.

Un plan de travaux sur trois ans

En 2018, l'acquisition de quatre mobilhomes et plusieurs paddles ont permis d'enrichir l'offre déjà proposée.

Par ailleurs, un plan de travaux sur trois ans est prévu pour réaménager ce complexe afin qu'il monte en gamme et en qualité.

1,7M€ vont être investis pour agrandir le lac, améliorer l'espace guinguette et le camping afin d'accueillir plus de mobilhomes. Ces travaux débuteront à l'automne 2019.

Entrée gratuite pour tous

De par sa situation géographique, la base de loisirs de Neufont située à une vingtaine de minutes de Périgueux, séduit des touristes et des habitants du territoire. Pour que tous aient la possibilité de se baigner lors des fortes chaleurs estivales, les élus ont décidé que l'accès au site serait gratuit à partir de l'été 2019.

Quelques chiffres

La base de loisirs de Neufont accueille en moyenne 1200 visiteurs chaque jour l'été.

La partie baignade du site s'étend sur 4 hectares.

Le site qui existe depuis plus de 40 ans compte 68 emplacements.

Les projets en images



➤ La future passerelle du Pôle d'Echange Multimodal permettra fin 2021 un accès à l'ensemble des quais de la gare de Périgueux.



➤ Le Pôle d'Echange Multimodal du Grand Périgueux va devenir l'interface des mobilités.



➤ Avec ses 35 000 m² de bureaux, le plus Grand Quartier d'Affaires en Dordogne sera situé à Périgueux, dans un lieu stratégique, central et connecté.



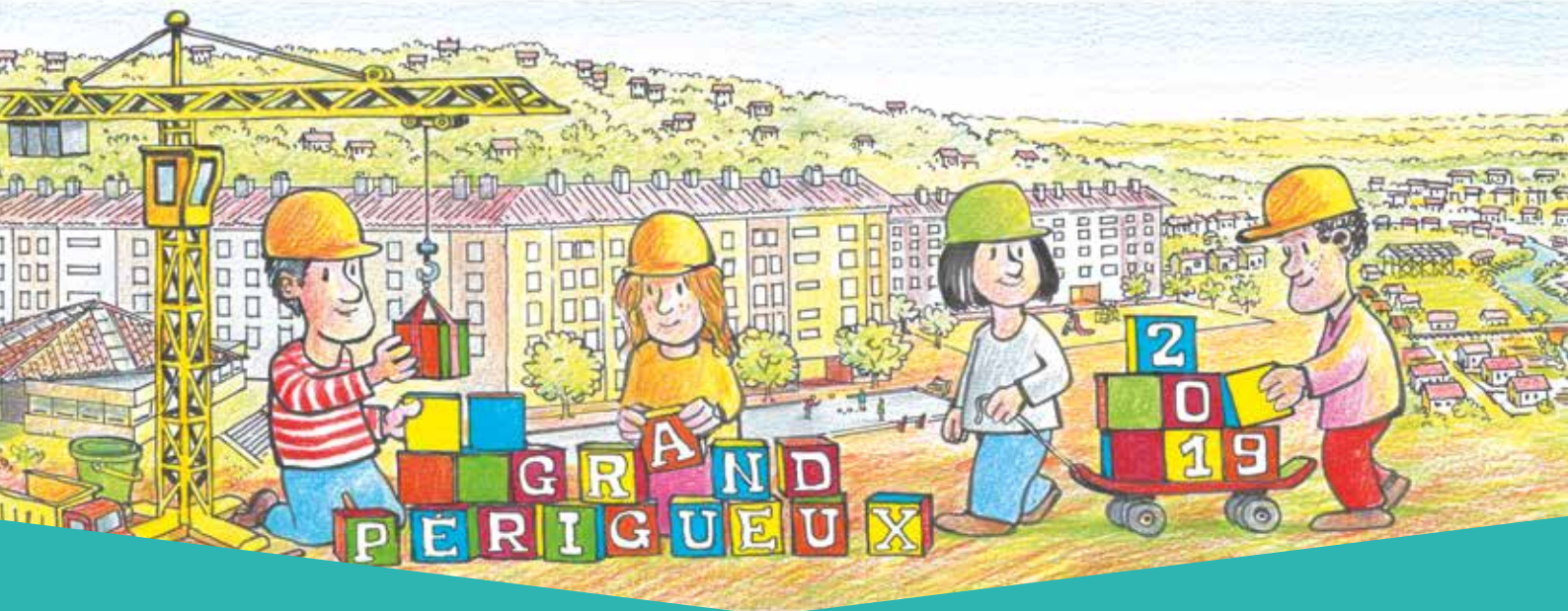
➤ Un programme de rénovation est prévu pour la période 2018-2020 au Village Vacances Famille (VVF) de Sorges et Ligeux en Périgord.



➤ Le futur Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire situé sur le site de l'ancien camp américain de Chamiers, disposera notamment de sept hangars dédiés à la culture, au sport, aux loisirs et à l'expression artistique.



➤ La crèche Clos Chassaing à Périgueux accueillera soixante enfants à l'automne 2019.



Le Grand Périgueux
1 boulevard Iakanal
BP 70171
24019 Périgueux Cedex
05 53 35 86 00
contact@grandperigueux.fr

Mise en page : Service Communication

Rédaction : Service Communication

Impression : Imprim'Périgord - Boulazac 

Photographies et illustrations : Stéphane Moncéron, Jonathan Barbot, Denis Nidos,
Arnaud Loth, Tremege, Freepik.com, Service Communication

www.grandperigueux.fr